

Le plus fort tirage des illustrés du Monde

3^e Année - N° 98

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

11 Septembre 1930

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

Les quatre dépecées



(Photo Détective)

... Camille Pigoury, Loulou Bataille, Gaby Leguerrec, avec leur dernière et tragique compagne, la femme coupée en morceaux de Clichy. Sa tête horriblement mutilée reste le seul espoir d'identification pour la police. Ont-elles été victimes d'un même et monstrueux criminel? (Lire en pages 8 et 9 l'enquête de M. Larique.)

DÉTECTIVE

RÉDACTION
ADMINISTRATION
35, Rue Madame
PARIS - VI^e
Téléphone : LITTRÉ, 32-11

GEORGE-KESSEL
Directeur
Rédacteur en Chef

Marcel MONTARRON
Secrétaire général

LE DIEU AVEUGLE

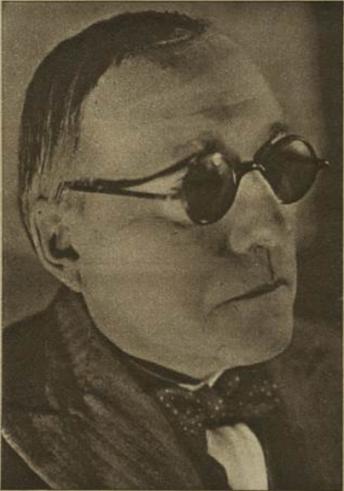
par Frédéric Boutet

UMAINS, pauvres humains, vous voici tout vifs dans un nouveau livre, un grand livre... Vous voici aux prises avec le dieu aveugle : l'amour, l'éternel amour...

Qui n'a pas rencontré Léone Balma, la courtisane amoureuse, Claudine l'infidèle maîtresse, Clara la poupée résignée. Et voici toutes les autres femmes : Alice, Gisèle, Marie-Louise et leurs maris et leurs amants. Ils s'accrochent aux ailes du dieu. Ils lui enlèvent son bandeau. Qu'importe que le dieu soit aveugle... Ils vivent...

Ils vivent avec leurs illusions, leurs défauts, et ne sont ni plus mauvais ni meilleurs que nous-mêmes. Ils s'abusent volontiers, comme si le bonheur n'était fondé que sur un constant mensonge.

Et voici, par exemple, l'histoire d'un divorce. Une femme, Isabelle, accuse son mari d'être devenu odieux. Son amie Marcelle lui



(Studio Détective)
Frédéric Boutet.

répond qu'il ne lui est devenu insupportable que parce qu'elle ne l'aime plus. Il s'agit d'un homme assez quelconque, plutôt bien que mal, mais sans excès, ni très supérieur ni très inférieur à la moyenne, ni très amusant, ni très ennuyeux, qui a des qualités et des défauts ordinaires et qui n'en a pas changé. « Tu es folle, répond Isabelle, à l'amie qui lui fait ce portrait véridique. Est-ce que je l'aurais aimé un seul moment s'il avait été comme tu dis. Je ne suis pas aveugle, tout de même ! » Telle est, éternellement, la protestation du rêve contre la trop banale réalité...

Frédéric Boutet une nouvelle fois s'est penché sur l'aventure étonnante. Il en a scruté le mystère. Il en a surpris les secrets. Tous les secrets. Les nôtres, les vôtres...

Nos lecteurs connaissent l'immense talent de notre collaborateur. Ils se souviennent non seulement de ses contes du Journal, mais de ses livres : Cœurs fardés, Les Aventuriers du mystère, mais des enquêtes qu'il nous a réservées : Ceux qui tuent, et Le Crime et l'Amour.

Chacun des livres de ce maître de l'aventure du cœur est un événement, mais Le Dieu aveugle est peut-être son plus beau livre.

Lisez Le Dieu aveugle. C'est le livre d'un grand conteur, c'est le livre d'un psychologue subtil, mais c'est plus encore à nos yeux : c'est une grande leçon d'indulgence et d'amour...

Henri DANJOU.

LA LANTERNE SOURDE

La vente des armes à feu

À multiplicité des crimes de sang qui ont été commis ces derniers mois a remplacé au premier plan des préoccupations d'ordre social cette question de la réglementation des armes, dont nous avons eu, à diverses reprises, à nous occuper.

L'abondant courrier que nous recevons et qui nous fournit sur l'état de l'opinion des renseignements précieux et d'indispensables éléments de recherches et d'études, témoigne de l'intérêt que, de plus en plus, tant de gens attachent à ce problème.

L'arme est un danger permanent, et l'on peut s'étonner que la loi pénale, dans les états civilisés, ne lui ait pas consacré une réglementation plus stricte.

On sait que lorsqu'il s'est agi d'enrayer le trafic ou l'usage des stupéfiants, des dispositions répressives, et qui furent même, à leur début, rigoureuses à l'excès par l'application qu'en firent les tribunaux correctionnels, intervinrent sans retard.

La drogue fut impitoyablement pourchassée ; le trafic, certes, en subsiste toujours ; il semble toutefois qu'il ait diminué ; la lutte menée par la police — quelles que soient les réserves que l'on puisse faire sur ce sujet délicat — a multiplié les difficultés autour de ce trafic : les dangers pour le trafiquant et pour le consommateur ; elle a provoqué la hausse du prix et, en conséquence, rendu moins accessible la consommation du produit nocif.

Pour le revolver, matière dangereuse et « produit » certes plus nocif que la drogue, ne pourrait-on pas concevoir une réglementation du même genre ?

Un de nos lecteurs nous demandait récemment s'il ne serait pas possible d'exiger que l'armurier ne vendît l'arme qu'après avoir obtenu des garanties sur l'identité de l'acheteur, sa profession, les raisons de son achat ?

Tout ceci est évidemment à mettre au point.

On peut envisager la question sous une forme simple et brutale : la suppression de la vente du revolver, qui ne serait plus délivré qu'aux administrations publiques, telles que l'armée et la police. Le moyen a été proposé par des esprits sérieux, préoccupés par le problème redoutable dont nous discutons.

D'autres ont suggéré une solution différente et qui nous paraît plus acceptable ; car le retrait pur et simple du revolver du commerce public n'est pas absolument satisfaisant. On a fait remarquer que, tandis que les canailles resteraient armées, les honnêtes gens seraient sans protection.

L'objection n'est pas décisive ; car, d'une part, bien entendu, la police exercerait toujours son action efficace et, d'autre part, la suppression de la vente du revolver devrait forcément s'accompagner de la suppression des munitions.

D'ailleurs, le gros danger actuel est justement cette facilité à se servir du revolver que, malgré la prohibition du port d'arme, tant de citoyens portent dans leurs poches...

On ne pourra empêcher le bandit d'être armé, mais l'honnête homme est bien plus à craindre : la réglementation des armes s'impose par la recrudescence des drames passionnels, qui, en définitive, font beaucoup plus de mal que les attentats crapuleux... Un mot déplacé, un geste excessif, la révélation d'une infortune familiale et le coup de feu est tiré...

Voilà le péril quotidien.

Comment parvenir à cette réglementation nécessaire ? Le problème n'est pas aisé à résoudre, mais il n'est pas insoluble.

On a trouvé une solution pour les stupéfiants, pour les substances dangereuses ; il serait vraisemblable que des efforts, sérieusement coordonnés, n'aboutissent pas au résultat que commandent d'impérieuses préoccupations sociales.



Jeudi prochain :

Crimes d'autrefois

Les dessous sanglants et les mystères de la Sorcellerie, du Régicide, de la Sainte-Vehme, des chambres ardentes, etc., dévoilés dans une série passionnante par

Frédéric Boutet

Une cave secrète

Cette cave est située au bas de l'escalier qui conduit aux bureaux de la presse judiciaire, dans la Galerie Marchande du Palais de Justice de Paris.

L'endroit est sombre : un recoin sert tout naturellement à « garder » les bouteilles.

Ce sont des gardes du Palais qui ont utilisé ce petit local où ils viennent de temps en temps se rafraîchir, au grand désespoir de l'employée préposée à l'entretien des bureaux...

Car les traces de vin se remarquent chaque jour, quand ce ne sont pas les restes mal digérés d'un repas récent.

On souhaiterait que certains gardes aient plus de tenue.



Le mystère de la femme coupée en morceaux.

L'une des plus saisissantes affaires, dans ce genre, est l'affaire Burger. Burger avait assassiné le mari de sa maîtresse, le maître d'hôtel Jobin, avec la complicité de la femme Jobin.

Les assassins avaient scié le cadavre, enfoui une partie des débris dans les bois de Meudon, et jeté le reste dans la Seine. Les mois passèrent ; on crut à une fugue de Jobin. Burger et sa maîtresse s'étaient retirés à Toul, sûrs de l'impunité. Or une lettre adressée par un frère du mort à l'une de ses sœurs tomba au rebut, fut ouverte par le bureau central des postes, rue du Louvre et comme elle faisait allusion à la disparition de Jobin et au rôle suspect joué par la femme Jobin, cette lettre fut communiquée à la police judiciaire... et peu à peu, le mystère fut éclairci...



Rectifications !

Dans notre numéro du 28 août dernier, un passage de l'article de Marius Larique sur les Chauffards méritait en cause M. René Chavagnes.

L'ancien député du Loir-et-Cher nous a écrit pour nous demander de préciser que ce n'est pas pour « délit de fuite » qu'il fut condamné.

Le délit retenu par la Cour d'Orléans est en effet celui d'« homicide par imprudence ».

AUTOUR DU « ? »

Costes et Bellonte ont été avisés par câble que les Etablissements Levitan, 63, boulevard Magenta à Paris, leur offraient un mobilier en admiration de leur exploit.

Nous sommes heureux de le signaler à nos lecteurs.

PASSE-PARTOUT

DÉTECTIVE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois
France et Colonies.....	65.»	35.»
Étranger		
Tarif A.....	85.»	45.»
Étranger		
Tarif B.....	100.»	55.»

Compte Chèque Postal
n° 1298-37

quand les feuilles mourront

L'INSPECTEUR Charpignon acheva son rapport :

« ... Ce soir, à 8 heures 30, ayant, à nouveau, interpellé Baëhl, celui-ci m'a dit avoir menti en disant qu'il avait enterré sa victime vivante. Il dit l'avoir étranglée, alors qu'elle pleurait, cependant qu'il creusait le trou pour l'enterrer. Il l'a serrée à la gorge, alors qu'elle était couchée sur son bras gauche et quand il s'est aperçu qu'elle ne donnait plus signe de vie, il l'a étendue sur le sol, puis il a continué à creuser le trou. Son travail terminé, il l'a déposée et l'a recouverte de terre ainsi qu'il l'a dit d'autre part... »

« Baëhl dit avoir supprimé l'enfant parce qu'il était dans la misère (sic). Cette excuse est fantaisiste car, au cours de mon enquête, j'ai appris que le ménage se rendait toutes les semaines au cinéma et se faisait transporter à l'aller et au retour dans un taxi automobile. »

« Baëhl m'a également affirmé avoir voulu s'empoisonner en absorbant de l'arsenic. Pure comédie, car il n'a manifesté aucun malaise et ce soir, il a pris normalement le repas que lui avait apporté sa femme. »

« L'endroit qu'il désigne dans le parc, où il dit avoir enterré sa fille est compris entre l'avenue d'Austerlitz, en face le n°3 et à 30 mètres du lieu dit « la Souricière », l'avenue Berryer, le cercle de la Gloire, l'avenue Eglé, près de Maisons-Laffitte. »

« Il y aurait lieu de procéder à des fouilles beaucoup plus étendues que celles déjà faites. Baëhl a, en effet, déclaré, en présence de l'agent Duclercq, qu'en creu-

— Vous mentez...
Et l'affirmation de M. Aubert supprima toute autre tentative. Baëhl se retint à une table :

— Vous mentez !
Les deux mots répétés sonnaient comme un glas à ses oreilles.

L'autre poursuivait son avantage :
— Votre fillette n'est pas en nourrice.
— Elle est à l'Assistance Publique.
— Pas davantage.

Baëhl, les yeux agrandis par la peur, restait fasciné par cet adversaire qui paraissait connaître toute la vérité. Inconsciemment il murmura :

— Où est-elle ?
— Elle est morte.

L'index de M. Aubert toucha le coupable à l'épaule :

— Vous l'avez tuée.
L'accusation enfin précisée fit apparaître à celui qui en était l'objet tout le danger couru. Le cri de la bête traquée s'éleva, dernière protestation :

— Non, non, elle est à l'Assistance.
Mais l'adversaire impitoyable était là. Le secrétaire, imperturbable, alla au téléphone, demanda un numéro. Baëhl suivit avec anxiété la conversation. Il était blême.

Quand M. Aubert revint vers lui, il tremblait vraiment :

— On ne vous a pas vu à l'Assistance et d'ailleurs vous devriez avoir des papiers établissant que vous avez remis votre enfant. Où sont-ils ?

— Je n'en ai pas.
— Alors ?
— Alors oui... j'ai tué.

Un court instant le secrétaire considéra

l'homme enfin vaincu. Puis avec commisération, il haussa les épaules :

— Mon pauvre vieux. Le téléphone c'était du chiqué. Il me suffisait de connaître par cœur le rapport de mon inspecteur. Un as. Tu le verras d'ailleurs.

Puis, brusquement décidé :

— Et maintenant soulage-toi !

— Je vous parlerai avec franchise, M. le secrétaire. Je ne vous cacherais rien.

« J'ai connu ma femme à Strasbourg. Sa famille voulut bien m'accueillir. »

« Nous ne tardâmes pas à avoir des enfants. »

« Je les ai aimés tant que j'ai pu croire que j'étais leur père véritable. Un jour ma femme m'annonça une troisième grossesse. Je ne voulus pas y croire. »

« Je préviens mes beaux-parents. Ils me rirent au nez. »

« — Notre fille est toujours restée à la maison, dirent-ils, de quoi vous plaignez-vous ? »

« De quoi je me plaignais ? Victorine était trop jolie. Vous avez pu la voir, Monsieur ; c'est une brune, dont le teint pâle indique certes des privations, mais à ce moment elle était dans tout l'éclat d'une beauté provocante. Et je l'aimais, Monsieur, j'en étais jaloux. »

Un temps :

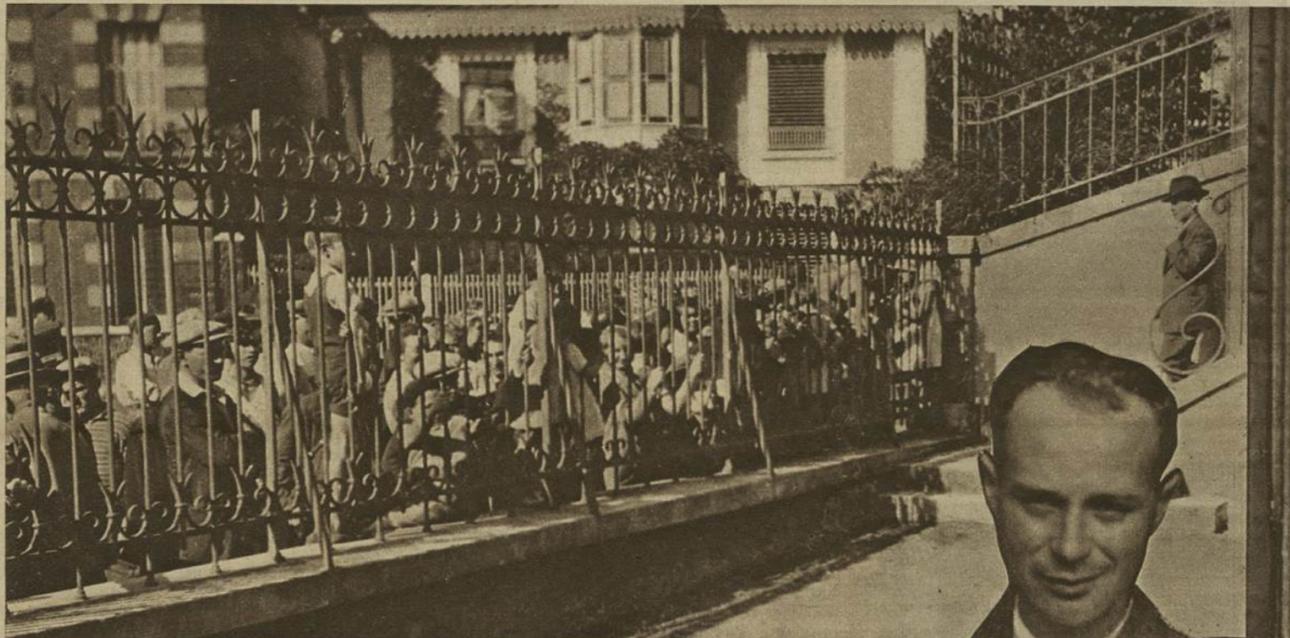
« Atrociement jaloux. »

« Comment cela m'est venu ? En vérité je ne puis le dire. Ma femme n'a jamais donné prise à mes soupçons. C'est bête, hein ? Mais jamais je n'ai pu me mal-

triser, lorsque je surprenais un



M^{me} Maria Baëhl. (Photos Déetective)



Les curieux assemblés pour voir passer le "lad" infanticide. Cf-contre à droite : Edgard Baëhl.

sant le trou il apercevait sur sa droite la propriété dite « la Souricière » 3, avenue d'Austerlitz. Au cours de ses recherches, pour découvrir l'endroit où il avait enfoui le corps, il a effectué le même parcours en sens inverse en s'arrêtant toujours au même endroit.

« Voilà quels sont les résultats de mes recherches. Il serait utile de me faire connaître ce que vous déciderez à ce sujet. »

Le secrétaire, M. Aubert, achevait le dépouillement des dossiers de la semaine lorsqu'il prit connaissance des indications précieuses fournies par l'inspecteur.

En l'absence de son chef de service, M. Aubert décida de prendre lui-même la direction des recherches, et il envoya aussitôt une convocation au domicile de Baëhl.

M. Aubert examinait l'adversaire, cherchant à porter le coup droit qui lui donnerait la victoire.

— Comment vous nommez-vous ?
— Emile Edgard Baëhl.

— Où êtes-vous né ?
— A Mulhouse, le 28 octobre 1905, où j'ai exercé la profession de garçon d'écurie, avant de venir à Paris.

— Vous êtes marié ?
— Oui. J'ai deux enfants. Une fillette :

Germaine, née le 1^{er} octobre 1927 à Strasbourg, et un garçon : Edgard, né le 27 octobre 1928.

— Pourquoi ne parlez-vous que de deux enfants ? Vous savez bien que vous en avez trois !

Silence.

— Votre femme, en attend un quatrième ?
— Dans cinq mois.

— Vous ne vouliez pas nous parler du troisième...
— C'était une fille...
— Son nom ?
— Jacqueline. Elle avait deux mois.

— Pourquoi dites-vous : « elle avait » ?
— Je l'ai conduite à la nourrice à Saint-Germain, il y a fort longtemps que je n'ai pas vu celle-ci.

Le secrétaire s'était levé et son regard planté droit dans celui de son interlocuteur il accusa :

— Vous mentez.
Baëhl vacilla comme atteint de vertige et réagit mal :

— Mais...



Baëhl est conduit sur les lieux où il dit avoir enterré sa fille.

Le "lad", menotte aux poignets, pendant qu'on fouille le terrain

regard d'envie jeté sur elle par un passant, dans la rue.

« Rien ne me permettait de dire que la petite Jacqueline n'était pas ma fille. Et cependant je l'ai détestée dès le premier jour... »

A mi-voix :

« J'avais trouvé une place près de Paris, chez l'entraîneur Denoyer, 8, avenue Marengo, à Maisons-Laffitte. On était content de moi. On m'offrit même un logement dans un petit pavillon. »

« Je décidai de faire venir ma femme. Elle arriva le 23 octobre 1929, avec mes enfants. Nous descendîmes à l'hôtel. Le soir avant de nous coucher, je décidai brusquement d'en finir. La présence de Jacqueline m'était insupportable. »

« — Ecoute, dis-je à la mère, notre logement est trop petit. Nous ne pouvons y coucher cinq. J'ai trouvé une nourrice pour la petite. J'emmènerai Jacqueline, demain. »

« — Bien, dit ma femme. »

— Alors ? questionna le secrétaire.

— Je ne veux plus parler, je n'en peux plus.

L'enquête fut reprise avec activité par MM. Gabrielli, commissaire de la première brigade mobile, et Blancheland, commissaire de police. On entendit la mère, qui fit avec simplicité un exposé des faits qui constitue un réquisitoire terrible contre Baëhl.

Le 23 octobre, quarante-cinq minutes après son départ, elle avait vu revenir son mari. Baëhl rapportait un bonnet, un manteau et un linge ayant appartenu à l'enfant.

— Où est Jacqueline ?
— Chez la nourrice.

— Quelle nourrice ?
— Celle dont je t'ai parlé hier.

— Où habite-t-elle ?
— Ça ne te regarde pas.

— Vraiment ?
— Vas-tu te taire ?

— Non.
— Tais-toi donc !

Et pour la première fois de son existence, l'assassin frappa sa femme. Puis il retourna à son travail de lad, dans les grandes écuries.

Il devint sombre.

— Edgard se dérange, disait ses camarades.

Il ne buvait pourtant pas et ne fumait jamais, mais il avait des distractions fréquentes.

Puis on apprit que sa femme, racontait partout la scène que nous venons de décrire. On lui rapporta ses propos. Il haussa les épaules, mais ne protesta pas.

— Edgard se dérange.

Mais on le dit plus bas, comme si on voulait éviter que le bruit ne parvint à des oreilles indiscretes. La police le sut cependant.

Invité une fois de plus à raconter son forfait, Edgard hésite. Il ne sait plus si le bébé de deux mois a été enterré vivant, ou s'il a été auparavant étranglé.

Le cadavre qu'on ne retrouve pas, ne peut servir à le confondre. Au lieu où fut creusée la fosse, on apercevait, a-t-il dit, le mur d'une propriété privée. Mais les feuilles ont poussé. Il n'y a que de la verdure. Magistrats et policiers, estiment que pour reprendre les recherches, il faut attendre que les feuilles tombent...

Et, dans le bois, tandis qu'on l'entraîne, on n'entend plus que la femme éplorée qui sanglote et appelle :

— Jacqueline... Edgard... Jacqueline...
Pauvre Edgard !

Gilbert ROUGERIE.

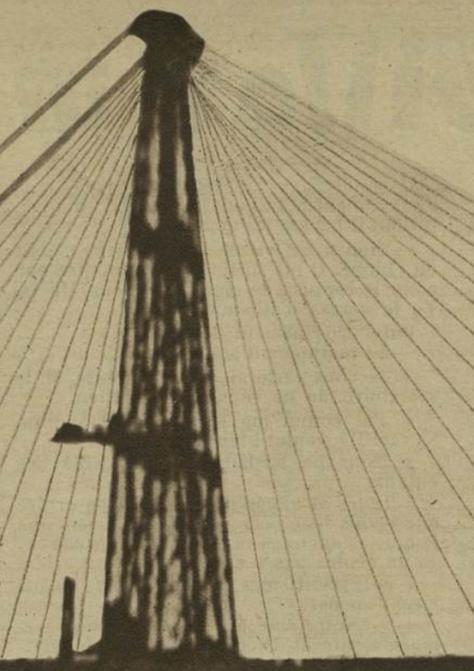
TAIT-CE Marseille ou Chicago? Je me penchais sur l'homme qu'on venait de tuer. On assassinait donc en pleine rue au Vieux Port?..

C'était dans la nuit de jeudi à vendredi, à la terrasse du bar Lucien, au coin Reboul. Lucien est un des receleurs des bandits de la Bourse, mais, bien qu'il soit enfermé pour quatre années encore à la Centrale de Nîmes, les nerfs se réunissent toujours autour de son comptoir. Et à l'endroit même, où j'avais vu boire, l'autre année, Guiffaut dit la « Griffe » et Calendeni le « Brène » (le Terrible), un nervi venait de rendre à Dieu son âme tourmentée...

La balle avait passé tout près de notre groupe, mais elle était allée droit à son but, dans le corps d'Antonio l'Evadé, en plein cœur. La main de l'assassin n'avait pas tremblé...

Antonio avait poussé un grand cri et il était tombé, les bras en croix, renversant son verre. Tous ceux qui buvaient avec lui s'étaient éclipsés le laissant sans secours. Une vieille femme, celle qui tenait la caisse, s'empressa autour du corps, le déshabillant, lavant ses blessures. Elle remuait le mort, en même temps, comme pour le réveiller.

— Antonio, tu m'entends!.. L'homme ne bougeait plus. C'était un de ces nerfs marseillais, comme on en rencontre aussi bien, au Café Glacier, que dans les bouges du



jambes nues, matrones édentées, jacassantes. Elles firent un beau vacarme lorsque la servante du bar Lucien abandonnant son mort leur raconta l'aventure...

— Je me doutais bien qu'il arriverait quelque chose!... Ils sont entrés, et ils ont commencé à se disputer. Je les ai servis et j'ai repris mon ouvrage. Et pan!... Le pauvre Antonio est tombé!

Elle essuya ses mains tachées de sang à son tablier, néanmoins elle se mit du sang sur le front quand elle voulut remettre de l'ordre dans sa chevelure. Aux gardiens de la paix accourus, elle répéta, inlassablement, « Pauvre Antonio! », comme une oraison funèbre. Le mort fut emporté. Du moins reposerait-il en terre sainte, et non pas dans le flot qui apporte à la calanque des exécutions, bien connue par les nerfs de Marseille, ses vagues caressantes.

On se préoccupa ensuite de l'assassin. La tâche n'était pas facile. Il avait bu tout à côté de nous; il avait serré les mains de tous ceux qui étaient installés au bar et cependant il se trouva que nul ne le connaissait, que nul ne l'avait jamais vu. La servante du bar Lucien n'en savait pas davantage, du moins le jurait-elle sur la vie de son père, sur son « pauvre mari », sur la tête de ses enfants.

La nuit enveloppait le Vieux Port. Nous étions comme dans un maquis, où la forêt des mâts

guées par le Bossu hilare. Il paya et s'en fut. Mais quand Albert eut mis le pied dans la rue, il tomba tué par deux balles.

« La chaîne a été longue, qui a réuni dans une même fin, Henri la Douleur et Antonio l'Evadé. Moururent successivement Henri le Manchot, Titin le Sourd, Georget le Parisien et quatorze autres. Antonio a-t-il clos la liste?.. »

« Ce n'est pas à nous de dire s'il a perdu la vie, dans la partie qu'il avait engagée contre Charlot le Balafre? Ce qui est reconnu, c'est qu'il avait déjà été ramassé, rue Curial, un matin, avec une balle dans le ventre. On l'avait conduit à l'hôpital. On soupçonna Charlot, qui appartenait à l'ancienne bande d'Henri la Douleur, d'avoir voulu supprimer Antonio, qui se réclamait d'Albert le Bossu, mais devant le silence d'Antonio les hommes de la police en furent réduits à clore leur enquête. On le soigna pendant quatre mois et il continua à se taire comme s'il avait ignoré le nom de son ennemi. Il quitta enfin l'hôpital et coïncidence, dès sa sortie Charlot le Balafre fut ramassé à son tour, mal en point, blessé au bras et à la tête. Il n'en mourut pas, et, comme Antonio l'avait fait pour lui, il se garda bien de révéler aux policiers le nom de son adversaire. La vendetta s'est terminée en dehors des juridictions ordinaires, Charlot le Balafre s'est guéri, mais Antonio est mort.

Vieux Port, d'une élégance stricte, bien cravaté, avec un veston cintré à la taille et des chaussures rouges comme il s'en vend rue Coutellerie. Un visage glabre, déchiré par une balafre ancienne, des cheveux ondulés et pommadés, comme pour un soir de bal! Je connaissais son histoire. Il recevait chaque soir son salaire de trois femmes, installées dans trois rues différentes du quartier immédiat. On l'avait surnommé l'Evadé, parce qu'il avait brûlé deux fois la politesse aux gendarmes, une fois tandis qu'il cassait des cailloux aux travaux publics et l'autre fois au palais de justice de Marseille pendant qu'il répondait, menottes aux mains, à une convocation du juge d'instruction. Il avait vécu de rapines, comme tous les hors-la-loi.

— Pauvre Antonio!... crièrent les femmes. Du coin Reboul à la rue de la Reynarde elles étaient accourues délaissant le « magasin » où d'habitude elles attendent, sans bouger, les navigateurs et les soldats, qui leur apportent l'aventure du monde. Elles étaient en peignoir, les

MARSEILLE

Que de drames inconnus dans le décor du pont transbordeur du vieux port de Marseille!..

et des cheminées apportait l'ombre. Au loin, dans la direction de la Cannebière, s'ouvrait, semblait-il, une autre ville, celle-là illuminée...

Et j'appris, ce que les policiers savent peut-être, mais ce que jamais jurés n'entendront: la vérité sur un des drames de Marseille-la-Rouge. Antonio l'Evadé venait de payer une dette contractée quatre ans plus tôt, par un de ses compagnons d'aventures, Henri la Douleur, un nervi de Saint-Jean.

— Cela commença un peu après l'affaire de la Madrague dit un homme au visage tourmenté qui pondait au surnom de Pierrot-les-Yeux bleus. Quatre hommes y avaient pris part: Charles le Kabyle, Louis l'Assassin, Albert le Bossu et Dédé le Niçois. Seul Louis l'Assassin fut arrêté. Dédé le Niçois et Charles le Kabyle prirent leur part de titres et de bijoux volés (c'était du bon car il n'y avait pas eu effusion de sang!) et ils disparurent. Albert le Bossu garda la part de Louis l'Assassin.

« Il dormait un jour dans sa chambre de la rue Sénac, lorsque Henri la Douleur, un matamore, frappa chez lui. Henri la Douleur était un de ces hommes que nous appelons une croix parce qu'ils se mêlent toujours de ce qui ne les regarde pas. Ils succombent aux coups d'un plus fort qu'eux.

« Henri la Douleur venait réclamer la part du prisonnier. Albert le Bossu la refusa. Il entendait prendre des informations, affirmait-il avant de se dessaisir de son « gâteau ». Et il se recoucha. Cela ne fit pas l'affaire d'Henri. Il alla quérir des témoins. Marius le Zouave, Napoléon le chanteur et revint à la charge. La discussion reprit de plus belle, Henri la Douleur éleva la voix. On le savait « mauvais » et on s'attendait à ce qu'il se passât quelque chose. Cela arriva lorsque Albert le Bossu, eut crié à ceux qui venaient le déposséder d'un bien qu'il croyait à lui.

— Ils n'auront rien!
« Henri la Douleur, tira de sa poche un poignard et se jeta sur Albert.

— Je vais te tuer sur le lit!
« Déjà les hommes se mettaient en rang de bataille. Albert riposta en sortant une arme de sa poche. Il tira, et blessa Henri au bras, puis enjambant une fenêtre se mit à même de sauter dans la rue. Henri la Douleur voulut le retenir pour régler, avec lui, son compte. Albert tira une seconde fois. Ainsi mourut Henri la Douleur, un jour de l'autre année...

« Le tour d'Albert arriva trois mois plus tard, dans un bar de la rue Torte. Il se savait condamné à mort par les amis d'Henri la Douleur, mais il les dédaignait se croyant plus fort qu'eux. Celui qui mit fin à ses jours était un avorton surnommé Dominique le Chinois, un nervi sans importance, de ceux qui sont incapables de « dresser » une femme « à sa pogne », parce qu'ils n'ont pas eu de maîtres. Henri la Douleur le défia d'une voix rude, car il avait « du ventre » mais accepta néanmoins son invitation à boire. Dominique le Chinois parut ne pas s'affecter des insultes qui lui furent alors prod-

— De sa main? Questionnai-je. Pierrot-les-Yeux bleus sifflota une romance, mais ma question resta sans réponse.

— Cette affaire, dit-il encore provoqua un drame connexe. Un patron de bar, Titin le Toulonnais, avait été accusé dans le « milieu » d'avoir renseigné la police sur le compte d'Antonio et de Charlot. On lui a réglé son compte. Il a été retrouvé, au bord de la Corniche, dans une calanque déserte. Ma parole, on aurait pu croire qu'il s'était tué ou noyé tout seul! On découvrit d'abord sa veste, puis son corps. C'était un homme riche et considéré dans la ville, voire fortuné. Son portefeuille était intact. Il ne manquait pas une bague à ses doigts. Le meurtrier de Titin n'était pas un simple voleur... J'interrogeai.

— C'était Charlot?
— Bah! Je ne sais! murmura Pierrot-les-Yeux bleus.

Nerfs contre nerfs

Nous avons continué notre ronde dans les quartiers maudits. J'ai vraiment vu cette nuit-là combien, à Marseille la pègre est souveraine. Dès le crépuscule, elle occupe les avenues narguant le guet, suffisamment consciente de sa force pour qu'on lui laisse libre la route.

On m'a fait revivre les étapes de sa conquête. Cela commença par une émeute. C'est dans les révolutions que les peuples prennent conscience de leur puissance. L'émeute avait duré seize ans.

L'homme qui me parlait, Pierrot-les-Yeux bleus, avait connu cette époque et peut-être avait-il joué sa chance dans une bataille qui avait duré seize années. C'était un homme au visage dur, au menton volontaire. Il donnait une impression de force extraordinaire, et bien qu'il eût acquis, après fortune faite, l'apparence d'un bourgeois paisible, on devinait que, comme aux temps héroïques, il avait toujours un revolver à portée de sa main...

— C'était un autre temps dit-il. A cette époque les nerfs étaient des « hommes » et si leurs femmes travaillaient pour eux, ils savaient se battre pour elles...

« La grande bataille des hommes de Saint-Jean contre ceux de Saint-Mouron, commença, non à propos d'un partage de larcin, comme les batailles modernes des nerfs, mais à propos d'une femme. Les clans de Saint-Jean et de Saint-Mouron étaient alors les seuls qui existaient à Marseille. Ils prenaient leur nom des deux quartiers où vivaient les prostituées de la ville. Ils se partageaient les femmes et vivaient sur les appétits du Monde.

« Il arriva qu'un nervi de Saint-Jean, François le Fou, qui revenait de Buenos-Ayres où



Vieilles femmes, matrones édentées, glapissantes, telles sont les prêtresses de l'amour au Vieux-Port.

La place de la Bourse ou le noir Salah tua Carbone.

Dans la nuit qui enveloppe on entendit des

il avait fait la traite, s'éprit d'une femme de Saint-Mouron et l'enleva au Blond qui était son seigneur et maître. Les nervis de Saint-Mouron décidèrent de venger l'offense faite à l'un des leurs. Ils descendirent en troupe et commencèrent à laver leur querelle dans le sang. Deux nervis de Saint-Jean périrent. En outre les nervis de Saint-Mouron, sous la menace de leurs armes réussirent à percevoir la dime que les nervis de Saint-Jean prélevaient dans les tripots et dans les maisons d'amour...

« A cette attaque les nervis de Saint-Jean ripostèrent par une offensive non moins sévère et le sang coula dans les cabarets et les tripots, où les maîtres de Saint-Mouron attendaient le soir « la comptée » de leurs maîtresses vénales et passaient le temps. Des bandes occupèrent la rue de la République, veillant à ce que ceux qui dépassaient les frontières de leur territoire, n'y revinssent qu'en civière, morts. Il fut impossible à un nervi de Saint-Jean, de franchir les étendues alors désertes, du Lazaret. Des coups de feu, partis des volets, mettaient fin à la misérable existence de l'intrus qui manquait aux lois de la guerre. De même les nervis de Saint-Mouron qui avaient l'audace de se montrer au Vieux-Port, étaient rares. Pour risquer

Mais le Capitain fut condamné par la cour d'assises. Il vit encore. Sa mère, une Corse, gagna sa grâce...

Pierrot-les-Yeux bleus interrompit un instant son récit, comme s'il faisait le compte des coups échangés.

— Tout cela a fini, comme cela devait finir. Plus la bataille durait et plus elle était intense et âpre. On se tirait dessus, n'importe où et n'importe comment. Il y eut des erreurs de commises. Un hussard qui n'appartenait à aucune bande fut tué par une balle malheureuse. Un agent cycliste, qui passait d'aventure dans une embuscade subit le même sort. Les jours des combattants furent désormais comptés.

« Pendant plusieurs mois, tout ceux qui de près ou de loin furent soupçonnés d'appartenir au clan de Saint-Jean ou de Saint-Mouron, furent arrêtés en masse et gardés en prison. On leur imputa tous les meurtres commis à Marseille depuis plusieurs années, tous les vols, toutes les entreprises criminelles. Il furent expédiés au bagne. Et la guerre des nervis se termina pour un temps, faute d'hommes... »

Nervis contre noirs

Tel fut le récit de Pierrot-les-Yeux bleus, pendant la deuxième partie de la nuit rouge que j'ai vécu à Marseille. A la vérité Pierrot s'interrompit, non parce que son histoire était

« La fille les suivit et tous trois convinrent d'un prix: cent francs, pour la nuit. Elle accepta, exigeant qu'on lui montrât le billet. Silah vit le manège et approuva... »

« La noce commença. Quand la femme réclama son salaire, les trois amis lui rirent au nez. Elle alla se plaindre à son nervi. Il accourut.

« Silah était un colosse, qui tirait vanité de pouvoir assommer un homme d'un seul coup de poing. Une terreur. Il fut cynique. Deux des blancs s'éclipsèrent. Carbone resta seul.

— Voici ma part, dit-il. Trente francs. Et maintenant tais-toi, je vais me coucher.

« Silah prit l'argent. Mais sa femme ne fut pas satisfaite. Carbone s'en aperçut lorsque le noir revint:

— Il me faut cent francs, dit Silah... La poursuite commença. Le blanc essaya de calmer l'homme de couleur en l'emmenant boire. Ils coururent les cabarets jusqu'au matin, sans réussir à s'entendre. Le jour se leva qu'ils ne s'étaient pas encore mis d'accord.

« L'affaire s'est terminée place de la Bourse dans les terrains vagues. Carbone distançait le nervi menaçant lorsque l'homme de couleur, las des discours tira un poignard de sa poche. Le blanc tira...

« Ce fut atroce, Silah, blessé à mort, voulut se relever. Carbone, craignant peut-être pour sa

E. LA ROUGE

pareille aventure il fallait faire bon marché de sa carcasse!..

« Parfois les armées marchaient l'une contre l'autre, en rangs serrés, fusillant sur leur passage tous ceux qui s'opposaient à leurs entreprises. Elles se rencontraient dans des terrains vagues, choisis à souhait pour dépister la police. Chaque jour le sang coulait. Les vainqueurs s'imposaient aux femmes des vaincus et terrorisaient les cabaretières qu'ils suspectaient de favoriser les desseins de leurs ennemis.

« Cette guerre, en seize ans, eut, tu peux le penser, des épisodes nombreux; quand quel- un des nervis de Saint-Jean était arrêté à la suite d'un meurtre on s'arrangeait pour le faire partir en Corse et lui faire prendre le maquis. Il arriva, aux deux formations ennemies, de mesurer leurs forces respectives en champ clos, loin des passants. Ils partaient chacun en bateau, du côté de Canelongue, dans les îles, afin d'y échanger des balles. François le Fou de Saint-Jean et le Blond pour Saint-Mouron dirigeaient les opérations. Un des chefs de Saint-Mouron, fut tué en plein Alcazar un soir de gala, au milieu de la foule. La salle fut fouillée, mais on n'y retrouva pas le coupable. Un de Saint-Jean faillit périr dans une entreprise hasardeuse, un soir qu'il s'était éloigné du Vieux-Port. Il avait tué quelques jours plus tôt, un nervi de Saint-Mouron, dans un café devant une table de billard. Comme il marchait dans la rue, il se vit entouré par dix hommes. Autant de revolvers étaient braqués sur sa poitrine. Il mit la main à sa poche et dit:

— Mort pour mort! D'autres mourront comme moi!

« Celui qui le sauva se nommait Romulus et il a péri au bagne. C'était un homme à fin de course, car il se savait menacé par une maladie de poitrine. Il dit:

— Nous sommes dix hommes contre un homme. La partie n'est pas égale!

« Et il le laissa aller.

« On jouait alors la vie d'un homme à l'écarté! On tirait au sort un nom dans la liste des ennemis et celui qui perdait la partie était chargé de mettre fin à sa vie. C'est à la suite d'une aventure de ce genre que fut arrêté le Capitain, un ancien navigateur. La malchance l'avait fait désigner pour un meurtre. Il exécuta Richard le Boiteux, comme il l'avait promis.

« Il l'attendit à sa porte, patient et le vit arriver dans un fiacre. Le Capitain saute dans le fiacre et fond sur lui. Richard le Boiteux esquive la rencontre et se réfugie dans un bar. Le Capitain le suit et le tue d'un coup de poignard derrière le comptoir...

« On l'arrêta le jour même. Un mouchard l'avait dénoncé qui périt d'ailleurs sans tarder.

finte, mais parce que des cris détournèrent du passé son attention et la mienne. Le bruit provenait d'un bar de la rue de la Reynarde. Nous arrivâmes à temps pour assister à l'enlèvement du corps d'un noir, dont le visage saignait de la tempe au menton, portant une mince cicatrice, la morsure d'un rasoir. Et des hommes, des femmes accourus se faisaient passer de main en main, comme une curiosité, l'arme de mort...

— Un noir a payé dit Pierrot. Bien malin qui trouvera son meurtrier!..

« Les nervis combattent encore entre eux, mais ils savent s'unir pour faire front contre les noirs. Car ceux-ci ont occupé les places qu'ils avaient laissées pour partir à la guerre et il s'agit maintenant de les déloger.

« Toute la cargaison humaine que les navires marchands apportent dans leurs soutes de la côte de Dakar jusqu'à Marseille, a échoué au Vieux-Port. Les blancs n'étaient pas là, ils ont pris leurs femmes.

« Ils étaient nombreux. Ils étaient forts. Les femmes se sont laissées prendre. Quand les blancs sont revenus, ils ont été accueillis à coups de revolver.

« Ce qui restait de place a failli être occupé par les bataillonnaires, que l'on avait, il n'y a pas très longtemps, lâchés sur Marseille. Ils avaient été casernés au fort Saint-Jean. Le vieux quartier fut leur escale naturelle. Ils y arrivèrent brisant tout, semant la peur, frappant les hommes, terrorisant les femmes. Ils provoquèrent la première grande rencontre de nervis qui ait eu lieu depuis la guerre. Les nôtres se groupèrent et menèrent l'assaut. En une seule nuit trois cents coups de revolver furent tirés et la nuit même les combattants emportèrent leurs morts au cimetière des eaux dormantes. Les bataillonnaires furent chassés...

« Lorsque ceux-ci furent vaincus, commença la guerre des blancs contre les noirs. La partie était inégale. Les armes à feu la rendirent possible.

Depuis cinq ans, nervis blancs et nervis de couleur luttent entre eux pour la possession de la vieille ville. Quelques noirs ont déjà quitté Marseille pour Bordeaux, mais leur armée est assez forte, pour qu'ils fassent en toute liberté la traite des blanches qui vendent l'amour. On peut les voir, chaque soir, assis à quelques mètres de leurs femmes, surveillant les passants qui se risquent dans les bouges, les menaçant de leurs poignards ou de leurs poings en cas de règlements difficiles. Ils tuent quand ils sont en état d'ivresse, et un gendarme l'autre jour eut la poitrine traversée...

« Parfois ils sont tués aussi. Leur sang nourrit la terre rouge. C'est ce qui arriva au noir Silah, il y a quelques semaines.

« Silah, surveillait une prostituée du port, avec qui il était en ménage, lorsque trois joyeux compagnons invitèrent la fille à boire avec eux. Le plus entreprenant était un navigateur de vingt ans. Carbone, fils d'un chauffeur de navire.

vie, l'acheva. Cela fera une recrue pour l'asile d'aliénés. Ses oncles sont morts fous et à seize ans, il avait été interné aussi... »

Pierrot-les-Yeux bleus se tut. L'aube colorait déjà la terre rouge. Luttés de blancs, luttés de noirs, cela faisait en fin de compte bien des combats!..

— Ce sont des histoires de Chicago protestai-je.

Pierrot-les-Yeux bleus haussa les épaules.

— L'autre mois un homme fut attaqué par des bandits, qui le dévalisèrent et le laissèrent pour mort dans un quartier de la ville. On arrêta deux hommes et le volé, devant qui ils comparurent, déclara qu'il les reconnaissait. On allait clore l'instruction et les renvoyer devant des juges lorsque l'accusateur revint sur ses déclarations formelles. Et les soi-disant bandits de grand chemin furent relaxés...

— Que s'était-il donc passé? dis-je.

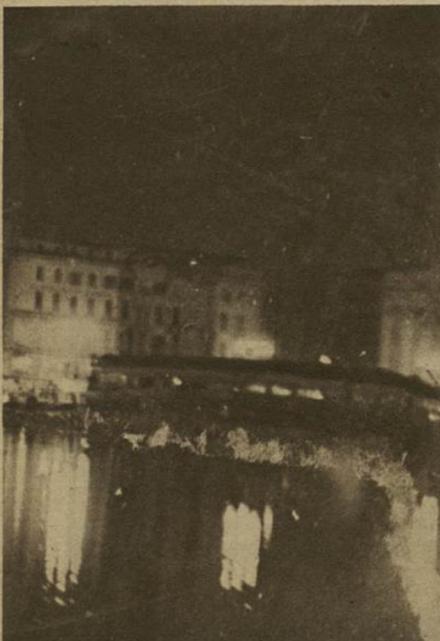
— Sans doute étaient-ils innocents, murmura Pierrot-les-Yeux bleus.

Mais il reprit narquois:

— De toutes façons, le volé a bien fait. Dans Marseille-ia-Rouge, eh bien, parfois, il vaut mieux se taire!..

Henri DANJOU.

(à suivre)



l'oppait le Vieux-Port coups de feu...



La foule accourut lorsque le revolver eut parlé.



Etions-nous à Marseille ou à Chicago?

Aux nervis blancs ont succédé les nervis de couleur, nouveaux maîtres du port.

Faits Divers

Brocante rouge

Lyon (De notre correspondant particulier).

Il y a vingt ans, le père Philippe s'était installé là, dans une sorte de boutique noire, au fond du vieux quartier de la Villette, à Lyon. Il n'avait jamais su lui-même, sans doute, ce qu'il espérait en faire. Peut-être avait-il osé espérer être brocanteur. Il n'était resté que chiffonnier.

A soixante-dix-neuf ans, Philippe, sec et raide, vivait là, heureux. Il avait bien un lit dans un réduit attenant à son "magasin", mais depuis dix années, il n'y couchait plus. Il couchait parmi ses "choses", dans un immense et délabré fauteuil, les pieds sur un stock de réveille-matin détraqués.

Le père Philippe avait pour voisin le plus proche un ouvrier imprimeur, M. Jacquot, qui partage avec lui le rez-de-chaussée du numéro 107, rue Corne-de-Cerf. Au premier étage, M. Grange, employé de chemin de fer.

Les deux grandes distractions des gens de ce quartier — comme de tout Lyonnais digne de ce nom — sont la pêche à la ligne et le jeu de boules. Dimanche, 17 août, la plupart des voisins du père Philippe étaient allés taquiner le barbillon. Le vieillard s'était étendu dans son fauteuil et somnolait.

Vers une heure de l'après-midi, un jeune homme à la mine inquiétante, au visage hâlé, envahi par une barbe de quinze jours, poussa sa porte qui, d'ailleurs, n'était jamais fermée.

— Bonjour, père Philippe ! J'ai un client qui voudrait acheter votre voiture. Il va venir tout à l'heure, par le tramway de Décines.

Le chiffonnier avait, en effet, à vendre une vieille charrette.

— Bien, mon garçon, attendons, répondit Philippe.

Il avait répondu sans même se réveiller complètement et s'abandonna.

Une voisine, Mme Cottaz, apporta le repas du chiffonnier. Elle trouva mauvaise mine à cet inconnu qui la fixait avec des yeux pleins d'une flamme étrange.



Le chiffonnier avait à vendre une vieille charrette.

De larges filets rouges coulaient sur le plancher. L'assassin eut un geste brusque pour saisir la boîte de fer. Une dernière lueur de sang-froid lui fit refermer la porte. Puis, il courut, droit devant lui, n'importe où.

Le civil irrégulier fut un soldat ponctuel

M. Jacquot, revenant du jeu de boules, avait trouvé le corps, donné l'alarme. Il y avait du sang partout. Un buste en plâtre semblait blessé, le front rouge. M. Jacquot parla aux policiers des deux hommes qui avaient passé l'après-midi avec la victime. On retrouva M. Ajoux qui, apprenant l'assassinat du vieux chiffonnier, s'écria aussitôt :

— C'est "l'homme au teint basané" qui a fait le coup.

Le soupçon était sérieux ! La sûreté travailla ferme. Bientôt "l'homme au teint basané" était identifié : René-Georges Varichon, âgé de vingt-six ans, que l'on recherchait précisément pour purger une condamnation pour vol.

Varichon avait travaillé au lavoir Gourlat, chemin de la Gravière, à Villeurbanne ; pendant le temps qu'il demeura dans cet établissement, les blanchisseuses se plaignirent que leur linge disparaissait du séchoir.

L'une de ces femmes avait fait porter du bois dans son grenier par Varichon. Des chiffons avaient disparu avec la hache avec laquelle elle fendait son bois. Une hache ?... On présenta à la victime du vol l'outil qui servit de massue à l'assassin : c'était bien celui qui lui avait appartenu et qui, le lendemain du larcin, avait été vendu au père Philippe.

Varichon n'avait plus de domicile depuis le jour où, après diverses brutalités, il avait tenté d'étrangler sa femme.

Mais au cours de l'enquête, la chance qui avait délaissé, depuis bien des années, la Sûreté lyonnaise, se mit avec les policiers : Varichon avait été convoqué pour une période de réserve à Modane. Il avait rejoint le lundi, lendemain du crime ; on trouvait la trace de son passage à la Place.

La brigade mobile le retrouva aux exercices de tir, au fort de l'Esseillon : il avait sagement répondu à son ordre d'appel.

Lorsqu'il vit les policiers, il se prit à trembler et bégaya.

— Je suis innocent !

Les inspecteurs ricanèrent.

Le lendemain, à la Sûreté, il avouait : son crime lui avait rapporté cinquante et un francs cinquante et un écu en plomb.

J. BARRAUD.



De larges filets rouges coulaient sur le plancher.

CECI INTERESSE

Tous les **JEUNES GENS** et **JEUNES FILLES**
et tous les **PÈRES** et **MÈRES DE FAMILLE**

Si, pour vous-même, pour l'un de vos enfants, de vos proches, vous cherchez une situation ;

Si vous voulez améliorer celle que vous occupez ;

Si vous désirez faire faire à vos enfants de solides études primaires, secondaires, supérieures ou professionnelles, et leur assurer un brillant avenir, adressez-vous à

l'Ecole Universelle

placée sous le haut patronage de l'Etat, la plus importante du monde, dont l'enseignement par correspondance permet d'acquérir chez soi, sans dérangement, sans perte de temps, à peu de frais, toutes les connaissances générales et techniques pour exercer avec succès la profession que l'on a choisie.

Pour être renseigné gratuitement sur les programmes et sur l'organisation de l'Ecole Universelle. sur ses méthodes qui vous permettront d'acquérir chez vous, sans déplacement, à peu de frais, toutes les connaissances qui vous sont utiles, découpez le Bulletin ci-dessous, marquez d'une croix chacune des brochures qui vous intéressent, écrivez au bas votre nom et votre adresse et expédiez ce bulletin sous pli fermé à MM. les Directeurs de l'Ecole Universelle, 59, boulevard Exelmans, Paris (16^e).

- BROCHURE n° 2.501 : **Classes primaires complètes, Certificat d'études, Brevets, C.A.P., Professorats, Inspection primaire.**
- BROCHURE n° 2.509 : **Classes secondaires complètes, Baccalauréats, Licences (Lettres, Sciences, Droit).**
- BROCHURE n° 2.514 : **Grandes Ecoles spéciales (Agriculture, Industrie, Travaux publics, Mines, Commerce, Armée et Marine, Enseignement, Beaux-Arts, Colonies).**
- BROCHURE n° 2.523 : **Toutes les carrières administratives (France et Colonies).**
- BROCHURE n° 2.532 : **Emplois réservés aux Sous-Officiers de carrière, aux Mutilés et Réformés de Guerre, etc.**
- BROCHURE n° 2.539 : **Carrières d'Ingénieur, Sous-Ingénieur, Conducteur, Dessinateur. Contremaitre dans les diverses spécialités : Electricité, Radiotélégraphie, Mécanique, Automobile, Aviation, Métallurgie, Forge, Mines, Travaux publics, Béton armé, Chauffage central, Architecture, Topographie, Froid, Chimie, Exploitation pétrolière.**
- BROCHURE n° 2.545 : **Carrières de l'Agriculture métropolitaine et de l'Agriculture coloniale, du Génie rural et des Industries agricoles.**
- BROCHURE n° 2.546 : **Carrières du Commerce (Administrateur, Secrétaire, Correspondancier, Sténo-Dactylo, Contentieux, Représentant, Ingénieur commercial, Expert-Comptable, Teneur de livres). Carrières de la Publicité, de la Banque, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.**
- BROCHURE n° 2.552 : **Langues étrangères (Anglais, Espagnol, Italien, Allemand, Portugais, Arabe, Esperanto). Tourisme. (Interprète).**
- BROCHURE n° 2.556 : **Orthographe, Rédaction, Rédaction de lettres, Versification, Calcul, Dessin, Ecriture, Calligraphie.**
- BROCHURE n° 2.564 : **Carrières de la Marine marchande.**
- BROCHURE n° 2.572 : **Solfège, Piano, Violon, Flûte, Saxophone, Accordéon. Transposition, Harmonie, Contrepoint, Fugue, Composition, Orchestration, Professorats.**
- BROCHURE n° 2.579 : **Arts du Dessin (Dessin d'illustration, Caricature, Composition décorative, Aquarelle, Peinture, Pastel, Fusain, Gravure, Décoration publicitaire, Dessin de figurines de mode, Anatomie artistique, Histoire de l'Art, Préparation aux métiers d'Art et aux Professorats de dessin).**
- BROCHURE n° 2.583 : **Métiers de la Coupe, de la Mode et de la Couture : Petite main, Seconde main, Première main, Couturière, Vendeuse, Vendeuse-Retoucheuse, Représentante, Modéliste, Coupeur, Coupeuse, Modiste (Mode et Haute-Mode), Professorats libres et officiels.**
- BROCHURE n° 2.591 : **Journalisme (Rédaction, Fabrication, Administration); Secrétariats.**
- BROCHURE n° 2.595 : **Cinéma : Scénario, décors, costumes, technique générale, prise de vues.**

à expédier gratuitement à M

Rue _____ N° _____
à _____, par _____ Dépt _____

Si vous souhaitez des renseignements ou des conseils spéciaux à votre cas, ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part. Il vous suffira de nous les demander sur une feuille quelconque que vous joindrez au bulletin ci-dessus.

L'INDÉSIRABLE

et mauvais garçons de tout acabit s'y donnaient rendez-vous. C'était leur club.

Le soir du 13 juillet 1929 il y avait là, entre autres seigneurs d'importance, William Cassidy, propriétaire de la boîte, son frère Peter, et Simon Walker qui sortait de la prison de Sing-Sing. On reconnaissait encore le boxeur juif Ruby Goldstein, Charles Green, garde du corps de Diamond, et enfin Jack l'élégant, lui-même. Tous buvaient au bar, sur des tabourets ou assis à des tables, des babys de Broadway sur les genoux, aux cheveux ondulés, aux yeux purs et aux jambes miraculeuses.

Soudain une querelle éclata entre le boxeur et les frères Cassidy. Il y eut des éclats de voix, une bousculade, puis le premier coup de revolver. Instantanément ce fut la panique chez les profanes, la riposte des gangsters, au gré des amitiés et des clientèles. Les lampes électriques sautaient les unes après les autres. Des cris de femmes se mêlaient au fracas de la vaisselle brisée. Et là-dessus roulait le feu des revolvers. Au milieu de la fumée, le directeur de l'établissement, Hynnie Cohen, se rua vers l'orchestre :

« Jouez plus fort, bon Dieu », hurla-t-il. Les musiciens, les dents serrées, attaquèrent leur plus violent *paso doble*. Parfois une balle perdue sonnait sur le cuivre d'un saxophone. Le pianiste avait la tempe écorchée et de larges gouttes de sang tombaient une à une sur chaque note du clavier. Le hurlement de l'orchestre couvrit tout. Et pourtant on se massacrait maintenant en détail, dans tous les coins. On voyait Peter Cassidy porter sur son dos son frère blessé et des hommes se faire des boucliers du corps de filles demi-nues hurlantes.

La police finit par arriver et tout se calma. Les « caps » tirèrent les corps de dessous les tables, firent le bilan de la tuerie. Simon Walker, l'ex-pensionnaire de Sing-Sing, est mort. Cassidy le Rouge est mort, son frère Peter meurt à l'hôpital. Beaucoup d'autres sont grièvement blessés.

Sur-le-champ on interrogea tout le monde, Diamond qui était indemne comme les autres. Comme les autres il fut relâché, rien ne pouvant être retenu contre lui. C'est une querelle d'ivrognes, un règlement de comptes, l'affaire va être classée. Mais des dénonciations arrivent à la police, des témoins se découvrent, Diamond et son lieutenant Green sont accusés du meurtre des Cassidy et de Walker. Green est arrêté à Chicago, le beau Jack disparaît. Le tenancier Hynnie Cohen, imitateur sinistre du joueur d'orgue de barbarie de l'affaire Fualdès, Cohen qui faisait jouer son orchestre pour couvrir le bruit de la bataille, compromis lui aussi, s'enfuit à son tour.

Green fut jugé et, bien défendu, obtint un assez chanceux acquittement. Diamond continua d'être traqué. Il ne pouvait plus se montrer dans les clubs, les théâtres mondains, voire les salons où, par goût du pittoresque, par snobisme, il était reçu. Son frère, Eddie Diamond mourut à New-York. Jack l'aimait beaucoup et la police le savait. Elle pensa que le gangster ferait l'impossible pour assister à l'enterrement. Aussi le jour où le cercueil d'Eddie, aux poignées d'argent, entra dans le temple, cependant que dix chars pleins de fleurs attendaient à la porte, cinquante policiers étaient-ils là. Ils aperçurent parmi les assistants un jeune pasteur, strict dans sa redingote noire, qui vint prier longuement près du catafalque. Sa piété frappa tout le monde et les policemen le saluèrent bas

quand il sortit. Il sauta dans une limousine et disparut. Alors seulement un vieil inspecteur s'écria :

« Nous avons été joués, c'est Jack. »

Cependant, en mars 1930, Diamond se présenta bénévolement à la police et se laissa écrouer à la prison des Tombs. A ce moment, il était sûr qu'il pouvait impunément affronter la justice. En effet, en Amérique, on ne juge pas sur les preuves morales. Il faut des documents et des témoins. Or, depuis l'affaire du Hotsy Club, tous les témoins qui avaient chargé Diamond avaient disparu : William Wolgert, le barman du Club, avait été abattu en plein New-York. Henry Hartman, camarade de Cassidy, avait été tué à Philadelphie. Thomas Ribles, caissier du Club, autre compagnon de Cohen, Hynnie Cohen, directeur du bal, avaient disparu subitement. On ne les retrouvera sans doute jamais plus.

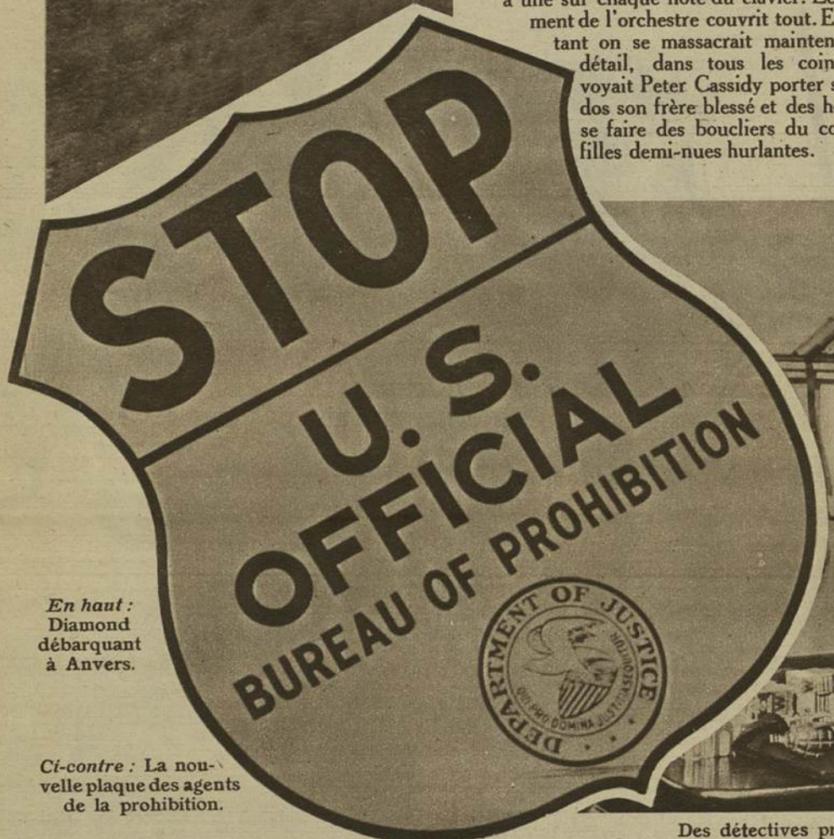
Quelques jours plus tard, Diamond passait en jugement et était acquitté faute de preuve.

Il réapparut à New-York, continua ses grosses affaires. Mais il y a quelque temps, le 26 août dernier, un tenancier de *speak-easy* de Kington, Hary Westens fut supprimé. On ne retrouva pas son cadavre, seulement son auto abandonnée et tachée de sang. Westens devait avoir enfreint la loi des gangmen et avait été traité en indiscipliné. Toujours est-il que la police soupçonna la bande de Diamond et spécialement Diamond lui-même. De nouveau il cessa de se montrer trop. La police fit une perquisition dans son magnifique appartement de Brooklyn. Elle y découvrit un véritable arsenal, 10 bombes asphyxiantes, 25 grenades, 4 mitrailleuses, des revolvers en forme de stylographes, des pistolets à signaux, des vestes d'acier, des boucliers, des caisses de munitions.



En haut : Diamond débarquant à Anvers.

Ci-contre : La nouvelle plaque des agents de la prohibition.



Des détectives procèdent à l'inventaire de l'arsenal découvert à New-York dans l'appartement de Diamond.

DE tous les grands maîtres du bootlegging, des légendaires chefs de bande américains, Jack Legs Diamond est sans doute le plus étonnant. Al Capone a plus d'envergure, plus d'imagination, Moran avait plus de cruauté, Rothstein plus d'intelligence. Aucun n'égale ou n'égale la manière souple, implacable et aisée de Jack.

C'est un esthète. Ses prétentions à l'élégance sont soutenues par le choix d'un tailleur de talent, par un goût du luxe qui lui a valu précisément le surnom de « bandit de luxe », « gangster du monde ». Il débuta médiocrement, farouchement comme garde du corps du célèbre Rothstein. Il touchait cent dollars par jour pour veiller sur son patron, ne le quitta jamais, et prêt à chaque seconde à recevoir des coups de revolver ou à en donner. Puis Rothstein fut assassiné, dans des conditions qui n'ont d'ailleurs été jamais révélées.

Diamond avait pris du goût à ce métier de bootleger et il avait appris les multiples combinaisons des chefs. Il s'établit à son compte et gagna quelque argent à livrer ça et là quelques bouteilles de champagne. Il devint un des gros trafiquants de Brooklyn. Mais, à mesure que son expérience et son ambition augmentaient, il comprenait mieux qu'il lui était impossible de rester isolé et que d'ailleurs il trouverait bientôt sur son chemin les grands consortiums. Et il traita avec le roi de l'alcool, Al Capone ; il se fit son ami et son protégé. Désormais la carrière du bandit hors la loi était faite. La police commença à s'occuper de lui. On disait qu'il avait le coup de revolver facile. Mais il était assez habile pour se tirer toujours d'affaire et, en définitive, il aurait pu continuer à mener une vie large et plaisante à New-York sans l'affaire du Hotsy-Tatsy-Club.

C'était un bar clandestin, un « *Speak-easy* » dans Broadway. Tous les bootleggers, gangsters



La plus récente photographie de Jack Diamond.

A l'annonce de la perquisition, Jack avait décidé de partir, de quitter l'Amérique pour se faire un peu oublier, d'autant qu'il avait d'importantes affaires à traiter en Europe pour la livraison de boissons alcooliques variées. La police surveilla les départs de transatlantiques.

Cependant l'arrivée de Diamond avait été câblée à tous les journaux d'Europe et les polices européennes s'affolèrent à la pensée de voir pénétrer, vivre et trafiquer sur leurs territoires, le grand Diamond. En Angleterre, Scotland Yard fit fouiller tous les paquebots.

Cependant sur le *Belgienland*, Jack Legs le mondain trônait aux places de luxe, signait des autographes, râflait des fortunes au poker, flirtait et donnait des interviews.

Il débarqua à Cherbourg et gagna Anvers, le 1^{er} septembre, à 9 heures du matin. A 9 heures cinq, la police belge le cueillait au débarcadère et l'arrêtait. Le lendemain, il était expulsé et refoulé en Allemagne. Les shupos lui mirent la main sur l'épaule à Aix-la-Chapelle.

Alors on put voir, assis sur un banc du poste de police, pour la première fois peut-être, le grand Diamond faiblir. Il parut déprimé, découragé. Au vrai il est malade, du foie, et il comprenait que toute l'Europe le déclarerait indésirable.

En effet, la France l'ayant à son tour refusé et les pays centraux, Diamond, jaune et défait fut conduit jusqu'à un paquebot pour être reconduit en Amérique. Le paquebot refusa de le prendre. D'autres aussi.

Et Jack le mondain, le terrible Diamond, désespéré, a été embarqué, sur un cargo. Ce qui ne l'empêche pas, d'intenter un procès au gouvernement du Reich pour expulsion injustifiée.

C'est une défaite dans cette étonnante carrière. Et sur le quai de New-York, pour l'attendre, qui y aura-t-il ?

F. DUPIN.

LA DERNIÈRE

B IEN entendu on avait vu ça, déjà, avant la guerre, et même depuis. Mais il s'agissait de cas isolés, différents par la manière et par le mobile. L'homme découpé en morceaux du canal St-Martin : Règlement de comptes entre gars du milieu. La femme dépecée de la rue Botzaris ? Crime de famille, crime d'argent. La femme de Dervaux, dépecée par son mari ? Drame de ménage. Il manquait à ces crimes ce qu'on pourrait appeler une unité, une harmonie, un style, une systématisation. Un jour...

Camille, Gaby, Loulou...

Un jour de l'été 1926 un chasseur, appelé par les aboiements furieux de ses chiens, découvrait dans un bois, près d'une mare desséchée des restes humains enveloppés dans des journaux. C'était aux Essarts-le-Roi, près de Rambouillet. Sur une table de jardin, dans la cour de la gendarmerie, le médecin légiste examina les restes. Il y avait les jambes et les bras, le bassin et les côtes d'une femme. Une fillette dit d'abord le médecin. Puis il se ravisa. Une jeune femme, sans doute, mince, frêle. Les membres auraient été sciés propre-

quelques mois auparavant, avec une amie, Camille Pigoury. Camille Pigoury, la femme au manteau, la dépecée des Essarts-le-Roi.

Ce fut pendant quelques jours une belle frénésie autour de cette falote personnalité. Camille, divorcée, femme du ruisseau faisait la retape dans le quartier de la gare St-Lazare et de la Chaussée-d'Antin. Grêle, étroite de hanches et d'épaules elle avait mérité le surnom de la Fillette. Le médecin légiste, devant ses pauvres restes et en se trompant l'avait, sans le savoir, lors de son premier examen, appelée par son quolibet : La Fillette. Le soir de sa disparition elle était entrée dans un bar de la rue des Mathurins où elle fréquentait ; elle avait laissé au comptoir son parapluie :

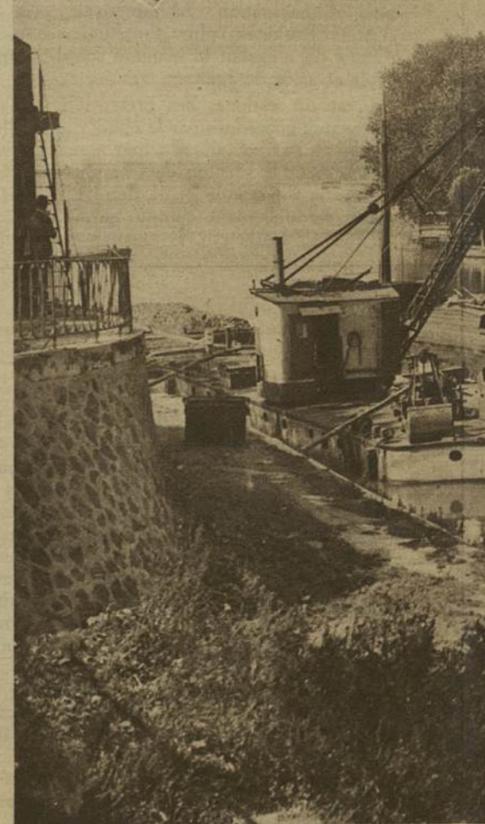
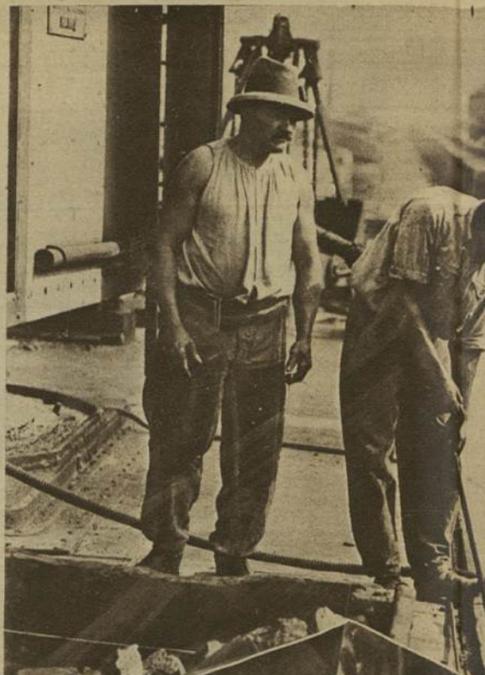
« Je repasserai demain pour le reprendre. » Elle n'était jamais revenue. Le parapluie est toujours là. On l'avait vu rencontrer une copine, dans la rue, l'embrasser, tourner ce coin de rue, s'évanouir dans le noir. Elle entraînait dans la légende des filles disparues, dont il y a chaque année des centaines, des milliers.

La police rechercha parmi ses anciennes relations ; après deux mois d'enquête elle finit par arrêter un homme soupçonné d'avoir été

et à la Préfecture on ferma le dossier avec des soupirs.

Toujours un an après, en août 1929, un marinier aperçut dans la Seine, au pont de Bameuil, près de Nogent, un paquet de toile dont l'apparence l'intrigua. Il l'attira et l'ouvrit, se releva comme un fou et courut au poste de police. Les agents arrivèrent, puis la police judiciaire, puis le médecin légiste. On disposa avec art, sur les dalles du poste, des membres coupés, un torse. Il ne manque que les bras. Du cercueil de toile encore quelque chose s'échappe, quelque chose en carton et coloré. Un mirliton. C'est une femme, encore jeune.

On cherche. A coups d'élimination de dossiers la police resserre son enquête autour de quatre noms, de trois, de deux. Un à la fin. Marie-Louise Bataille, une prostituée du faubourg St-Martin. On amena ses parents devant les restes macabres. Ils la reconnurent. Elle avait une cicatrice à l'aîne, cet endroit avait été tailladé ; elle avait des tatouages aux bras, les bras manquaient. L'assassin avait prévu qu'on retrouverait le corps. Identifiée cependant, Loulou ne



Les deux mariniers, Claudius Michel et Pierre Bourcurent le paquet contenant les bras, les pieds, et (en bas) colis flottait sur la Seine



A gauche : 1926... on vient de découvrir, aux Essarts-le-Roi, le corps mutilé de Camille Pigoury. A droite : 1929... près du pont de Bonneuil, l'endroit où furent repêchés, dans un sac de toile, les restes de Marie-Louise Bataille.

ment, ar un homme de sang froid, peut-être habitué à cette besogne ou singulièrement adroit.

C'était la saison creuse, les journaux purent à l'aise donner la vedette à ce fait divers. L'opinion, oisive s'y intéressa. Les enquêteurs officiels et officieux, mélange classique de policiers et de journalistes, s'installèrent aux Essarts-le-Roi. Une étonnante activité, une vie nouvelle secoua le petit village. Précisément il y avait la fête. Des guirlandes de papier coloré joignaient les maisons. Les gamins tiraient des pétards dans les rues. Un trombone et un piston, juchés sur des tonneaux drapés d'étamine rouge, faisaient danser la jeunesse qui suait de la bière. Dans le boqueteau de la mare aux chiens, une armée de vaillants chercheurs bénévoles grattait le sol pour découvrir le reste du corps. Et au déjeuner, dans les guinguettes, les inspecteurs de la brigade mobile, les gendarmes tunique déboutonnée, les journalistes et les notables de l'endroit buvaient de grandes pintes de vin doux.

On retrouva les pieds du cadavre. Mais la tête demeura introuvable. Pendant un mois on désespéra d'identifier jamais cette victime. On avait bien retrouvé près des débris un manteau de femme, de confection, commun, sans élégance. Ça ne paraissait pas suffisant pour rien découvrir.

Un soir, une femme se présenta à la Sûreté Générale : Une fille soumise, Germaine Lelong. Après de longues hésitations elle venait révéler qu'elle croyait reconnaître le manteau dont tous les journaux auraient publié la photographie. Il aurait appartenu à une de ses amies disparue trois mois auparavant. La police remit la vérification au lendemain. Mais le soir même deux journalistes connurent la chose. Ils ne purent retrouver Germaine Lelong, mais apprirent à son dernier domicile qu'elle avait habité quelques mois auparavant dans un hôtel de la rue de Crimée. La rue de Crimée est une des plus longues de Paris. Les deux compères la fouillèrent d'un bout à l'autre, entrant dans tous les meublés :

Germaine Lelong... Vous n'avez pas connu Germaine Lelong. Au dernier hôtel (naturellement au dernier) la patronne se rappela. On ouvrit le registre.

Germaine Lelong avait en effet habité là.

son dernier amant, le souteneur secret et redouté dont les colères sont parfois terribles, mortelles. Cet homme, Félix le Boulch, dut être relâché, faute de preuves. Il était d'ailleurs innocent. Camille Pigoury ne fut jamais vengée.

L'année suivante, 1927, exactement à la même époque, on trouvait sur un coteau broussaillieux, près de Bures, dans la Vallée de Chevreuse, d'autres débris humains. Une tête de femme, des fragments de membres. Cette fois ce fut la nuit. On put vérifier des milliers de dossiers de disparues, faire donner toutes les ressources de la médecine légale et de l'identité judiciaire. On ne sut pas qui était cette nouvelle victime et, vite, l'affaire fut classée.

Encore un an, et pendant l'été de 1928 un chiffonnier trouva dans un fossé, près de Saint-Denis, un paquet enveloppé de torchons sanglants. C'était le corps coupé en morceaux d'une femme. L'apparence, la toilette indiquaient clairement qu'il s'agissait d'une fille du voisinage, une de ces femmes que prennent les ouvriers arabes, le soir, près de la barrière, pour quelques francs. Le corps fut ramené au commissariat où on chercha à le faire reconnaître par les familiers du parage. Poussées par une sadisme épouvantable, une volupté tremblante, toutes les filles défilèrent au poste. On les faisait entrer dans une petite pièce ; un inspecteur tirait brusquement d'un tas informe une tête décomposée qu'il tenait par les cheveux et qu'il élevait en l'air.

« Tu la connais ? »

La fille s'enfuyait en hurlant. Ce moyen primitif finit pourtant par réussir. On identifia la morte : Marie le Guerrec, une fille en carte de la plus basse classe, comme on l'avait prévu. Elle aussi, comme Camille, avait été vue une des nuits précédentes, rodant le long des murs. Elle aussi avait tourné au coin d'une maison, s'était perdue dans l'ombre, sans un cri, sans qu'une main sortit de l'eau pour signaler la noyée.

Et, comme d'après un calque les péripéties de l'affaire Pigoury revinrent, les noms changés. On arrêta Heil, l'amant le plus récent de Marie. Un mois d'instruction. Et on relâcha Heil, qu'on ne put confondre. A Saint-Denis on oublia l'aventure macabre

donnait pas la clef du mystère de sa mort. On « sauta » un soir, place de la République, son souteneur, l'Algérien Smadja. Il se défendit avec acharnement. On ne put trouver ni une tache suspecte chez lui, ni un trou dans son emploi du temps, ni une défaillance dans sa volonté. Nos lecteurs se souviennent que l'enquête personnelle de *Déductive* lui donna un nouveau nom : Dédé de la Java. Smadja était l'homme, le régulier de Loulou, Dédé était son béguin. Ce furent les longues filatures dans le faubourg St-Martin, dans le faubourg du Temple, rue de Flandre, derrière la République, l'attente à la porte des hôtels meublés dans les impasses sombres. Dédé fut introuvable. Ce quatrième dossier fut fermé.

La femme de Clichy

L'autre mercredi, un peu après sept heures, le matin, deux mariniers montaient, sur une grue flottante, quai de Clichy, à Levallois-Perret, près de la rue des Réservoirs. Un paquet blanchâtre descendait au fil de la Seine, près du bord. L'un d'eux le vit, l'attira avec une gaffe jusqu'à la berge. Puis il appela son compagnon. Tous les deux se penchèrent. C'était un torchon noué aux quatre coins. Une main, une main humaine, ouverte, gonflée, en sortait.

Le poste, alerté, envoya des agents et le macabre colis fut transporté à la morgue du cimetière de Clichy. M. Guillaume, chef de la brigade spéciale de la police judiciaire, Moser, substitut du procureur de la République, le brigadier chef Garet, les inspecteurs Sabuc et Shmitt arrivaient en hâte du quai des Orfèvres. Les spécialistes de l'identité judiciaire les suivaient de près. On ouvrit le torchon noué par des ficelles. Une tête. Deux bras. Deux pieds.

La série continuait. Les pauvres restes apportés à l'institut médico-légal furent examinés par le docteur Paul. La tête est grosse, plate. Le crâne, enfoncé par des coups, est encore surmonté d'une touffe de cheveux noirs. Le nez est court et pointu, les lèvres épaisses.

C'est une femme. On put laisser dire, un moment, qu'il s'agissait peut-être d'une asiatique, d'une Chinoise, à cause des pommettes saillantes et des pieds un peu déformés. Après une étude scrupuleuse on sut qu'il n'en



est rien. La victime est une Européenne, une jeune femme de moins de trente ans.

Alors la même patiente recherche recommence. De nouveau, M. Guillaume a demandé au service des « recherches dans l'intérêt des familles » de lui fournir la liste des femmes disparues. Il y en a plus de deux mille depuis trois mois, dix mille par an.

Dix mille disparues

Sur ces dix mille-là, dix mille femmes qui, par an, en une minute, brusquement sortent de la vie quotidienne, du cadre où leur destinée les avait placées, de leur rythme, on en retrouve facilement neuf mille. Ce sont des petites filles romanesques qui se sont enfuies avec le premier homme qui a osé leur parler d'amour, ce sont des femmes lasses de jouer double, de tromper leur mari sous ses yeux même et qui vont retrouver leur amant. Ce sont des filles pauvres, aînées des familles de dix enfants, dans les taudis des grandes villes, et qui, écœurées de misère, sentant que leur destin les jettera du père qui cogne, le samedi quand il est saoul, au mari qui cognera, le samedi quand il sera saoul, font un petit paquet avec le portrait de leur première communion, celui du fiancé qui n'est pas revenu, un peu de linge rapiécé, et s'en vont au bordel. On les retrouve sans les retrouver. La police repère leur adresse secrète, les interroge rapidement.

Parmi les mille autres qu'on ne retrouve pas, il y a l'important contingent de celles qui ont fui à l'étranger, ou que l'industrie de la traite des blanches a happées, réparties dans les villes sud-américaines qui ont besoin de chair à amour, Buenos-Ayres, Montevideo, Rio de Janeiro. Mais après tout cela il reste des cas auxquels on se heurte comme à un mur, des femmes qui ne sont plus où elles étaient et qui ne sont allées, ne peuvent être allées nulle part.

Celles-là sont toujours des prostituées.

Le secret

« Il y a longtemps que tu n'as pas vu Suzy ? Tu as de ses nouvelles, toi ? Et toi ? Et toi ? » On n'aura jamais plus de nouvelles de Suzy.

Une prostituée, par définition, n'a pas plus de personnalité qu'un chien perdu. C'est précisément parce que les liens sociaux ont

elles portent leur misérable destinée à tous les vents, les plus fragiles des destinées humaines.

Celui qui a tué une de ces poupées songe que ce corps froid porte encore un nom, mais de ce corps disparu et méconnaissable, il ne restera rien, rien du crime, pas même le souvenir de la victime.

Vous toutes, rappelez-vous. Quelqu'une ne se souvient-elle pas d'une camarade, d'une Maggie ou d'une Lucette qui, quand elle partait, vous écrivait toujours, vous avait fait la confidente de sa pauvre vie, vous avait juré amitié éternelle, vous a quittée un soir au bras d'un gros homme ivre rencontré et ne vous a jamais plus donné signe de vie ?

C'est trop facile, trop classique, vous êtes trop fragiles. Et c'est pourquoi de temps en temps on trouve un corps dépecé de femme.

La police le sait bien et elle sait bien qu'à part la chance, le hasard, la bonne indication, à moins qu'un donneur ou une donneuse ne parle, elle ne peut à peu près rien.

Parfois, elle croit frapper et elle frappe mal. Tout de suite avant la guerre, des locataires d'un hôtel louche entendirent un grand bruit dans l'escalier, puis virent un homme s'enfuir en emportant un volumineux paquet sur son dos. C'était un souteneur qui habitait là avec sa maîtresse, une fille. Le lendemain, on apprit que la fille avait disparu. Toutes les recherches restèrent inutiles. Chez l'homme, on trouva du linge taché de sang. Arrêté, il nia désespérément. Mais la légende des filles disparues pesait sur lui. On l'envoya au bagne.

Dix ans après, la femme a été retrouvée, vivante. Elle s'était faite servante de restaurant, sous un faux nom et ne lisait jamais les journaux. On voulut réhabiliter l'innocent. Mais, entre temps, il s'était évadé de la Guyane, il s'était évanoui sans laisser de traces. On ne sut jamais ce qu'il était devenu.

L'exception dans la légende confirme la légende.

Je l'ai dit en débutant. Il manquait jusqu'ici dans ce terrible tableau la marque du système, de l'habitude. Elle y est désormais.

En quatre ans, quatre filles ont été retrou-

race de ce haut fonctionnaire qui s'habillait en femme, chez lui, le soir, se fardait et faisait le simulacre de se pendre devant son armoire à glace, jusqu'au jour où la corde s'est coincée, et où il s'est pendu vraiment. Il est de la race de celui qui faisait se coucher dans un cercueil les prostituées qu'il ramenait chez lui. De la race de celui qui payait des rabatteurs qui lui amenaient des filles enceintes, jusqu'au terme de leur grossesse.

Sur ce plan, le sadisme explique tout. Chaque année, en été, qu'on y songe. Peut-être, toute l'année, dans une administration, derrière des dossiers verts, un homme fou, estimé de ses collègues, rumine, prépare ces prodigieuses vacances. Peut-être, leur donne-t-il, à ses victimes, une soirée de joie, d'espoir ? « Je suis riche. Tu me plais comme une femme ne m'a jamais plu. Je te garde. Peut-être je t'épouserai ». Alors, la femme qui s'attendrit, qui le trouve bon, qui va le trouver beau. Elle appuie sa tête contre cette épaule, elle pleure des larmes douces. Et il se penche, et il boit peut-être ces pleurs. Boire les larmes de joie d'une femme que l'on va assassiner. Et puis les mains qui se tendent, qui se crispent sur ce cou. Le dépeçage, le sang qui gicle, qu'il faut laver. Le transport jusqu'à la Seine ou jusqu'au buisson. Le retour, le lendemain, aux manches de lustrine, à la vie monotone et banale. Ce serrement de mains des camarades de travail :

- Vous êtes allé à la campagne ?
- Oui, oui, tout près, au bord de l'eau.
- Vous vous êtes bien amusé ?
- Oui, oui. A l'année prochaine !

Le marquis de Sade était un enfant à côté de cet homme-là, s'il existe.

Et pourquoi n'existerait-il pas ? N'y a-t-il pas eu Landru ? N'y a-t-il pas eu le vampire de Dusseldorf ? Et Jack l'éventreur ?

A l'année prochaine ?

Que trouvera-t-on cette fois-ci ?... Il est impossible que le paquet soit arrivé à la Seine par un égout. Il est trop gros pour passer les barrages des grilles. Il est vraisemblable qu'il a été jeté à la Seine près de l'endroit où on l'a retrouvé. Faut-il localiser là l'enquête ? Dans les petites villes de banlieue, le samedi et le dimanche, les

...et ce trottoir à cette seconde mène à l'infini.

Une prostituée n'a pas plus de personnalité qu'un chien perdu.

cassé autour d'elle que la vie a pu la rouler comme une épave. Quand elle est en carte, la préfecture de police la connaît comme une fiche dans un casier. Quand un scribe s'aperçoit qu'une fiche est restée sans nouvelle indication pendant deux ans, cinq ans, il la déchire.

Mado, Suzy, Lili, Carmen, ont fait pendant des mois et des mois la même rue, les mêmes deux cents mètres, inlassables et souriantes. Un jour, elles iront jusqu'au bout du trottoir et ce trottoir, à cette seconde, mène à l'infini. Elles ne se retournent pas, elles s'évanouissent comme des fantômes.

Dans les bars, une fois ou deux, quelqu'un dit :

« Où est-elle ? Partie à Buenos-Ayres, enlevée par un client riche, morte à l'hôpital ? »

Une autre reprend la place, sur le trottoir, pareille et souriante.

Proies de tous les vices, de toutes les passions, de tous les fous, de tous les sadiques, de tous les illuminés qui passent, de tous les criminels dilettantes, proies du seul être qui s'intéresse à elles, leur mâle, féroce et secret,

vées découpées en morceaux, chacune à une année d'intervalle, et à peu de chose près à la même époque. Tous ces débris macabres, enveloppés dans des paquets de journaux et de torchons ont été retrouvés en banlieue : Camille Pigoury, aux Essarts-le-Roi, une inconnue à Bures, Marie Le Guerrec à Saint-Denis, Loulou Bataille à Nogent, la dernière à Clichy. La manière est la même, le dépeçage adroit. Dans tous les cas, l'assassin a pris l'extrême soin de détruire le linge jusqu'aux marques corporelles qui pouvaient rendre facile l'identification de sa victime. Il n'a jamais laissé de traces apparentes de blessures. Sans doute, étranglait-il.

Chaque fois, il est resté impuni.

Y a-t-il quatre assassins ? Y en a-t-il un seul ? Ne peut-on pas imaginer qu'un fou, que quelque amateur féroce du crime rôde en banlieue, attire des prostituées, les tue, les dépece. Quelle imagination de romancier construira cette silhouette de vampire, de monstre ? Peut-être est-il un petit bourgeois, quelque bureaucrate myope ? Peut-être un aristocrate dégénéré ? Peut-être un intellectuel à la cérébralité exagérée ? Il est de la

souteneurs emmènent souvent leurs femmes quand elles ont bien travaillé dans la semaine.

Et les guinguettes à piano mécanique des bords de l'eau ont des clientes sentimentales en robes à fleurs, des clients joviaux en bras de chemise, que les services de l'anthropométrie connaissent bien. Est-ce dans une de ces villas que le crime a été commis ? La police judiciaire cherche, attend.

Fermera-t-on encore ce dossier ? Faudra-t-il dire : A l'année prochaine ?

Marius LARIQUE.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons d'un lecteur anonyme une somme de cinq mille francs, à charge pour *Dépeçée* de la remettre à la personne, appartenant ou non à la police, dont les renseignements auront permis d'identifier d'une façon formelle la femme dépecée de Clichy.

D É P E Ç É E

de Bourdois, sur la grue flottante (en haut) d'où ils aperçurent, et (au centre) la tête d'un corps dépecé. Le funéraire (en bas) entre la grue et le quai de Clichy.

LE 13^{ÈME} JURÉ

RÈGLEMENT

ARTICLE PREMIER. — Chacun de nos lecteurs, considéré comme 13^e juré, est invité à faire connaître son avis, d'après un questionnaire précis, soumis à la fin de chacun des 13 comptes rendus d'audience, qui se succéderont pendant 13 semaines.

ARTICLE 2. — La majorité des réponses déterminera le verdict. Les gagnants seront ceux des concurrents dont la réponse fera partie de la majorité.

ARTICLE 3. — Pour départager les ex-æquo, les concurrents devront répondre aux questions suivantes :

1^o Quel sera, dans l'ordre de préférence de nos lecteurs, et d'après le questionnaire, la liste type des verdicts rendus.
2^o Quel sera l'écart de voix entre le verdict de la majorité et celui qui se trouvera en second sur la liste type.

ARTICLE 4. — Les lecteurs ont huit jours pleins pour nous faire parvenir leur réponse, après la publication de chaque procès. C'est-à-dire que les enveloppes contenant les réponses au procès n^o 2 devront nous être parvenues, au plus tard, vendredi 19 septembre 1930 avant minuit. Les lettres reçues après ce délai seront détruites.

Exception sera faite pour les réponses de nos lecteurs de l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie et Maroc) et de l'étranger, qui peuvent expédier leurs lettres jusqu'au vendredi 19 septembre 1930 avant minuit. Le timbre à date de la poste servira de contrôle.

Les enveloppes, affranchies convenablement, devront être adressées à la Direction du journal "DETECTIVE", 35, rue Madame, Paris (VI^e), porter la mention CONCOURS DU 13^e JURÉ N^o 2, et renfermer le bon de concours correspondant qu'il suffit de découper à l'angle inférieur droit de cette page. Seuls, les abonnés peuvent remplacer le bon par leur dernière bande.

ARTICLE 5. — Chaque lecteur n'a le droit d'envoyer qu'une seule réponse par procès.

ARTICLE 6. — Chaque procès forme un concours complet. Il s'agit donc de 13 concours distincts dotés de 25 prix chaque semaine et totalisant chacun :

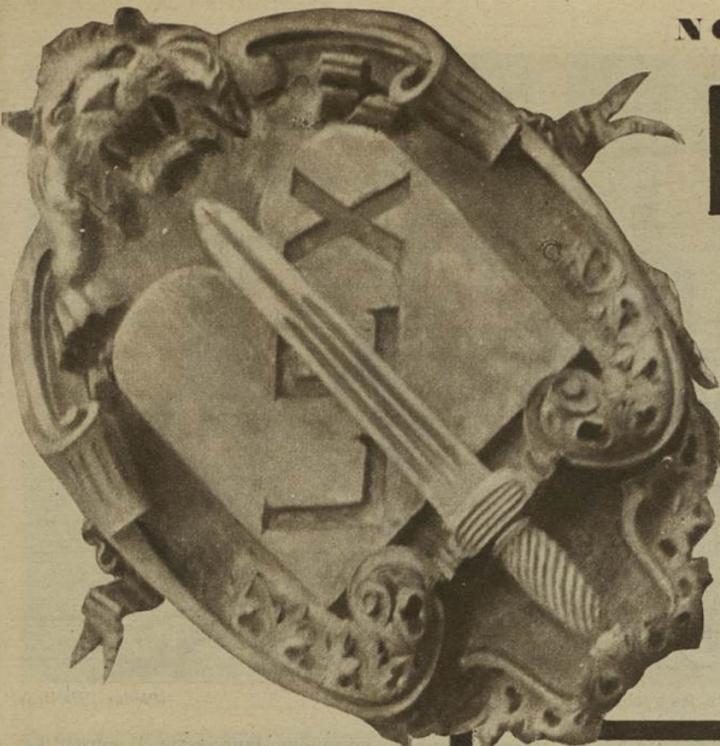
3.000 francs en espèces.

CONCOURS GÉNÉRAL

ARTICLE PREMIER. — Entre les participants au Concours hebdomadaire du 13^e Juré, il est institué un Concours général. **ARTICLE 2.** — Le classement de ce Concours Général sera établi par la totalisation des points obtenus par chaque concurrent classé parmi les 25 premiers de chacun des concours hebdomadaires.

ARTICLE 3. — Le Concours Général du 13^e juré est doté des prix en espèces ci-après :
1^{er} Prix : 10.000 fr. - 2^e Prix : 5.000 fr. - 3^e Prix : 3.000 fr. - 4^e Prix : 2.000 fr.

ARTICLE 4. — Tout participant au Concours hebdomadaire et du Concours Général accepte d'avance et sans réserve tous les termes des deux règlements ci-dessus.



60.000 FRANCS DE PRIX EN ESPÈCES

II. Meurtrière par pitié

ELLE entra, blonde dans ses vêtements noirs et si frêle qu'elle disparaissait entre ses gardes, deux Bretons, bien charpentés, énormes. Elle ne regarda pas la salle. Les deux coudes posés sur le bois rude du box, elle mit ses deux mains devant ses yeux et pleura nerveusement.

C'était dans l'antique cour d'assises d'une grande cité bretonne, quêtée comme un temple, avec ses lambris de vert or damassés de fleurs de lys. D'autres femmes, toutes appartenant à la bourgeoisie locale dont la curiosité faisait taire la pitié, la regardaient. N'était-ce pas la femme du ténor Dorsel, applaudi si souvent au théâtre et dont toute la ville s'était édit les bonnes fortunes. Il se chuchotait entre les bancs des calomnies. N'avait-elle pas satisfait une vengeance ancienne en tuant celui qu'elle aimait ?

Elle se leva, pour répondre à l'interrogatoire. La cohue des journalistes qui se pressaient au milieu de la salle se fit alors attentive.

— Vous avez tué votre mari pendant qu'il dormait ? dit le président.

— Oui, Monsieur.

Elle répondit à voix basse, comme elle aurait formulé les répons d'une litanie. A peine l'entendit-on. Il était nécessaire de tendre l'oreille et les plus vieux parmi les jurés se penchèrent.

Le Président. — L'enquête précise que ce n'est pas au cours d'une crise plus aiguë, plus intolérable que vous avez mis fin à ses jours. Il ne vous avait pas adressé, affirme-t-on, de supplications nouvelles...

La salle frémit sous l'attaque directe. On savait que Mme Jeanne Dorsel, née Manant, avait souffert, pendant de longues années, d'une atroce jalousie. La calomnie prenait corps...

Mme Dorsel, la main crispée sur son mouchoir brodé y mit un terme. Elle répondait avec simplicité, comme un confessionnal.

L'Accusée. — Depuis une semaine, il m'adjurait, sur notre amour, de l'achever. La souffrance le tordait sur son lit. Il tendait vers moi ses bras décharnés. « Aie pitié ! » me disait-il. Je dois mourir. Ne prolonge pas mon agonie, si tu m'aimes. Tu n'auras pas le cœur de me voir souffrir encore davantage, pour rien. Chaque heure, j'entendais ces mêmes exhortations.

Le Président. — Et finalement, vous avez accédé à ce désir que dictait peut-être le délire.

L'Accusée. — Je lui ai répondu, plus de cent fois : « non, non ». Et puis un soir, après une crise plus pénible, un soir, où mon pauvre Georges m'avait dit qu'il doutait de mon amour, de ma pitié pour lui, j'ai décidé de lui obéir...

Elle sanglotait. Impitoyable, le président commença à lui faire revivre les heures atroces.

Le Président. — Vous êtes allée chercher dans le petit secrétaire du salon, dont vous aviez la clef, le revolver de votre mari. L'infirmière était allée dîner. Vous avez profité de son absence. Vous vous êtes approchée du lit où, prostré, après des tortures plus terribles, sommeillait votre mari. Et vous avez pressé la gachette le bras étendu, sans regarder.

Elle répéta :
— Sans regarder... Sans cela, je n'aurais jamais pu.

Le Président. — La balle a traversé la boîte crânienne. Et alors, vous êtes tombée évanouie au pied du lit, le revolver encore dans votre main crispée.

L'Accusée. — Je voulais me tuer. Je n'en ai pas eu la force.

Le Président. — C'est l'infirmière qui, en revenant prendre sa garde, vous a trouvée, évanouie, étendue sur la descente de lit.

L'Accusée. — Je ne me rappelle plus.

Le Président. — Regrettes-vous votre acte ?

L'Accusée. — Je me trahirais si je disais oui. Il souffrait tant.

Ces derniers mots furent prononcés d'une voix si faible qu'on en devina le sens, plutôt qu'on ne les entendit.

Un cas de conscience

Le défilé des témoins commença dans le brouhaha de la salle enfiévrée. Une femme murmura : « Il ne faut pas oublier que c'est une ancienne comédienne. » Un huissier la fit taire.

Le commissaire de police, qui avait interrogé l'accusée quelques heures après le drame, manifesta sa surprise de l'apathie de la jeune femme qui semblait ne pas avoir conscience de la gravité de son acte :

Le Témoin. — Elle paraissait comme hypnotisée. Elle ne pouvait que répéter : « Il souffrait tant !... Il me suppliait ! »

Le docteur Roussy lui succéda. Il avait soigné l'artiste malade. Il donna tout d'abord quelques

précisions sur le mal incurable dont souffrait, dont devait mourir, selon toutes les certitudes médicales, Georges Dorsel, d'un cancer à sa dernière évolution.

Le Président. — Y avait-il une seule chance de guérir Georges Dorsel ?

Le Témoin. — Non. Une consultation que j'avais provoquée avec d'éminents collègues, radiologues et chirurgiens, avait conclu à la condamnation sans rémission du patient.

Le Président. — Cependant, on a vu des malades condamnés par la Faculté et qui reprenaient vie. Les cas sont nombreux.

Le Médecin. — Je n'en ai jamais constaté, au cours de ma longue carrière, dans le cas qui nous intéresse.

Le Président. — Que pensez-vous de Mme Georges Dorsel ?

Le Témoin. — J'ai été témoin des soins vigilants et tendres que cette jeune femme a prodigués à son mari malade. Il y a quelques mois, le malade faiblissant, nous avions envisagé la transfusion du sang. Mme Dorsel s'était proposée la première pour donner son sang à son mari. J'ai la conviction que l'accusée en tirant sur son mari n'a fait que lui obéir. J'ai entendu moi-même mon client réclamer la mort comme une délivrance. J'ajoute qu'en se servant du revolver, Mme Dorsel n'a hâté — d'après mes pronostics — que de bien peu de jours la mort de celui qu'elle a voulu libérer de ses tortures physiques.

Il ajouta, provoquant un remous dans le public, qu' aussitôt après le drame on dut surveiller étroitement Mme Dorsel, car on craignait à la fois pour sa raison et pour sa vie...

L'infirmière qui avait veillé M. Dorsel vint exalter le dévouement de la meurtrière.

Le Président. — Avez-vous entendu M. Georges Dorsel demander qu'on mette un terme à ses souffrances ?

Le Témoin. — Fréquemment, dans le délire qui accompagnait les crises.

Le Président. — C'est vous qui faisiez les piqûres de morphine ? N'aurait-on pas pu calmer par cette drogue les souffrances du malade ?

Le Témoin. — La morphine ne faisait plus ou que très peu d'effet.

Une déclaration analogue fut apportée par un ami du ménage.

Mais l'accusatrice s'avança à la barre. Une vieille femme, la mère de l'ancien ténor...

Apparition émuante. La vieille femme sanglotait. A peine échangea-t-elle un regard avec l'accusée. On devinait qu'elle la haïssait. N'avait-elle pas tué son fils ?

Elle essaya d'expliquer avec des mots naïfs combien elle aimait son enfant. Il lui paraissait inhumain que le fils qu'elle avait porté pût mourir avant elle et elle le disait avec passion, avec maîtrise.

La Mère. — Si j'avais été auprès de lui, je ne l'aurais pas tué. J'aurais su, moi, calmer ses souffrances.

Cela fit impression. L'accusée baissait la tête son visage s'agitait convulsivement sur la barre. Elle essayait de ne pas entendre...

Le Président. — Nous respectons et comprenons votre immense affliction, madame. Votre bru aimait profondément votre fils, n'est-ce pas ?

Le Témoin. — Je le crois, mais... elle l'a... tué ! J'aurais peut-être pu le revoir encore. Je venais l'embrasser tous les deux jours... J'habite la banlieue.

Le Président. — Vous n'avez jamais remarqué de dissentiments entre votre fils et votre bru ?

Le témoin hésita, puis :
— Non, un peu de jalousie de la part de ma bru au début du mariage, peut-être. Mon fils, très aimé du public, recevait des lettres nombreuses.

La salle s'agita. Les femmes qui, tout à l'heure, avaient suspecté la pureté des sentiments de Jeanne Dorsel reprirent courage. Une déposition, celle d'un ami de l'artiste, atténuait légèrement l'émotion, mais le doute persista dans le public.

Le Témoin. — Georges Dorsel, un mois avant sa fin tragique, présentait les dernières souffrances qu'il allait endurer. Il m'avait demandé de lui procurer un revolver. J'ai refusé. Mais son exaltation était extrême. Et il me dit : « Tu n'as jamais eu pour moi une affection sincère. Je demanderais ce dernier service à qui m'aimera le plus ».

A-t-on le droit de tuer ?

L'avocat général commença son réquisitoire. Il ne dissimula pas l'ingratitude de sa tâche. Dans ces sortes d'affaires, disait-il, l'ambiance de pitié est communicative. C'était le cas. Mais il adjurait les jurés de se placer sur le plan du raisonnement pur, dégagé de toutes considérations sentimentales.

— Sortons, dit-il, de cette atmosphère romanesque. L'acte de Jeanne Dorsel constitue la plus grave atteinte qui soit à la morale sociale. Ce point doit dominer, et de haut, ce procès. Imaginez, Messieurs les jurés, les ravages que causerait dans le monde la reconnaissance du droit de tuer. Combien de crimes soi-disant médicaux aurions-nous à enregistrer !

Sous le geste de miséricorde, que de noirs desseins pourraient se former ! Votre responsabilité est grande. Aucune société ne peut tolérer pareille thèse. Ne serait-ce pas revenir aux époques les plus barbares que de permettre de tuer, sous prétexte d'apaiser des souffrances. On peut évoquer ces temps primitifs où les enfants anormaux, les malades et les vieillards étaient immolés, comme des êtres inutiles ou gênants.

Demain, telle autre épouse, écoutant la voix d'un mari malade qui, dans un court moment de délire, demande la fin de ses souffrances, le tuera, croyant répondre à l'appel de son amour. Craignez la contagion du précédent, appréhendez l'épidémie des crimes dits de pitié.

On a dit que la victime était incurable ? On pourrait citer maints cas de guérisons déclarées impossibles par les médecins qui sont sujets à l'erreur comme tous les humains. La science n'est pas infailible, et la nature annule fréquemment ses décisions.

Le principe du crime de pitié admis, personne ne pourra dire, quel qu'il soit, qu'il mourra de sa mort naturelle. A côté de la potion, au chevet du malade, verra-t-on désormais le revolver, suprême médication ?

M^e Henri Robert se leva. Un long murmure de la foule salua l'exorde du maître du barreau.

M^e Henri Robert. — Aucun autre sentiment que la pitié, dit-il, ne fut le mobile du geste tragique. Tous les témoins sont d'accord sur ce point, et l'instruction judiciaire n'a pas d'autre conclusion.

Il en arriva à l'existence du ménage d'artistes. Leur union était basée sur l'amour. Ils s'adoraient. Le succès les avait favorisés. Dorsel avait conquis de haute lutte une réputation européenne. Sa femme partageait sa fortune, et il l'associait à sa jeune gloire.

M^e Henri Robert. — Pas un nuage dans leur existence et pourtant ils vivaient dans ces milieux de théâtre où la vie à deux est semée d'embûches. Soudain, un mal terrible, implacable, fond sur le couple, en plein bonheur.

Georges Dorsel doit se reposer. Sa femme, après avoir partagé ses joies, partagera ses souffrances. Le dévouement de cette épouse est total, absolu, jusqu'à l'abnégation. Amis, médecins, infirmiers l'affirment. Elle va jusqu'à offrir son sang pour sauver celui qu'elle adore.

Lorsque Jeanne Dorsel écouta la voix de son mari, ce dernier était déjà en agonie. Elle fut poussée au geste tragique par la force de son amour. En vérité, c'est lui qui a armé la main de sa femme faible, désarmée, hallucinée par ses cris de détresse, ses supplications de martyr.

Puis ce fut la péroraison émuante.
M^e Henri Robert. — Allez, maintenant, messieurs les jurés ! Je suppose que la voix de la pitié a parlé dans vos cœurs et dans vos consciences...

Faites que Jeanne Dorsel puisse aller dans le banal cimetière porter sur une tombe les fleurs d'un impérissable souvenir !

Le Président demande à l'accusée si elle a quelque chose à ajouter pour sa défense.

La jeune femme, plus pâle encore, fait un effort pour se lever et ne peut que murmurer dans un sanglot :

— Je l'aimais tant !... Il souffrait trop !

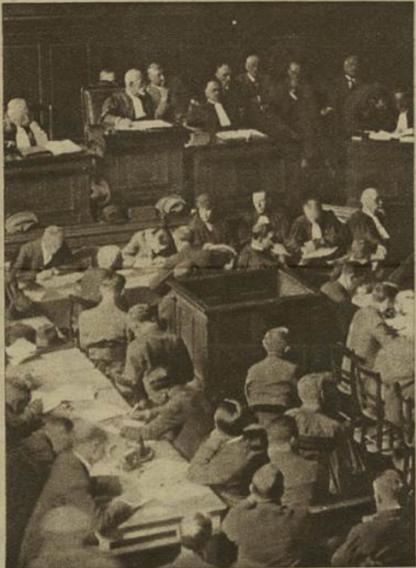
Jean FOUQUIER.

Lire Jeudi 2 Octobre le résultat du concours N^o 2 et la liste des gagnants.

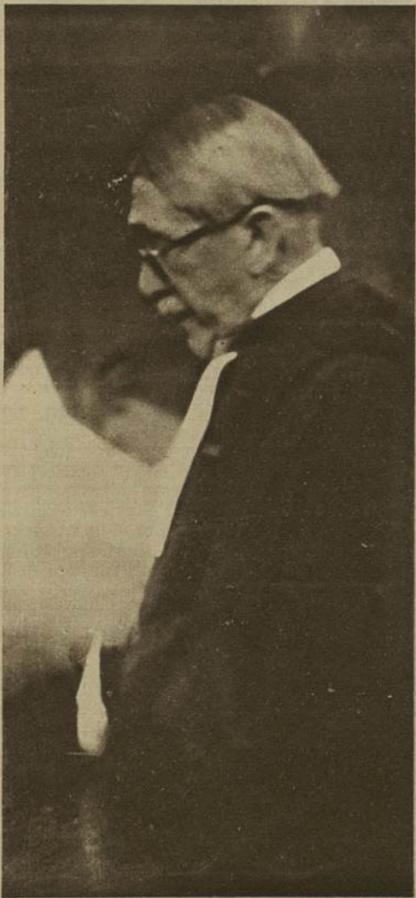
13^{ème} Juré, quel est ton verdict ?...

- I. L'acquiescement ?
- II. Les travaux forcés à temps ?
- III. Les travaux forcés à perpétuité ?
- IV. La mort ?

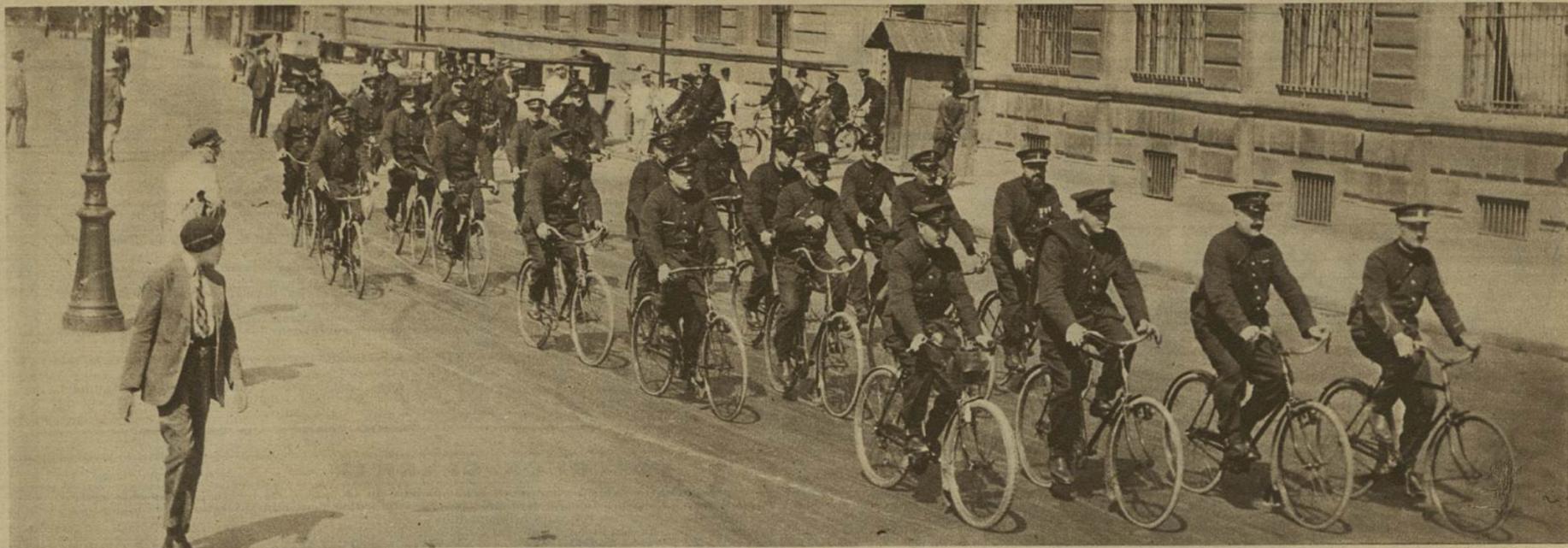
BON
N^o 2



Les journalistes se firent attentifs...



M^e Henri Robert se leva.



...est allée se ranger une étonnante parade. Des milliers d'agents, les cyclistes...

(Photos Détective)

VI. Le parfum doré.

La police française a deux corps, isolés l'un de l'autre, dissemblables par l'esprit qui les anime et même par l'apparence : la Préfecture de police qui tient Paris, la Sûreté Générale qui tient le reste de la France. De chacun d'eux, j'ai une image. Elles pourront paraître enfantines, platement colorées. Elles n'en sont pas moins caractéristiques.

Il y a trois ans, le matin du siège de l'Action Française pour l'arrestation de M. Léon Daudet. Il est sept heures. Un jour gris. La place de Rome a été déblayée. Et devant la maison des royalistes s'est rangée, avec précision, en silence, une étonnante parade. Des milliers d'agents, immobiles, alignés, la pèlerine roulée sur l'avant-bras gauche, le poing à la hanche, comme des gymnasiarques. Les agents cyclistes debout près de leurs machines. Les gardes des brigades de réserve derrière eux, casqués de bleu foncé, à pied, les gardes à cheval plus loin. A l'arrière-plan les pompiers. Sur le front des gardiens, les commissaires de quartier, les commissaires d'arrondissement, les commissaires divisionnaires coiffés du képi à feuilles d'argent. Plus près, les grands chefs de service, les directeurs et, tout seul devant, un petit homme cambré et nerveux, le préfet Jean Chiappe. Ça, c'est la Préfecture de police, la machine minutieuse, luisante, irrésistible avec ses cuivres fourbis et ses bielles silencieuses.

Il est sept heures du soir. Dans une petite rue près de la place Beauvau, la rue des Saussaies, une voûte sans apprêt, surmontée d'un drapeau tricolore. A gauche, sous cette voûte, une petite porte verdâtre ouvre sur un étroit escalier de bois, sombre. Près de la porte cochère, presque sur le trottoir, le concierge, un mutilé de guerre avec sa pipe et sa médaille militaire, à califourchon sur une chaise. Deux ou trois hommes qui rient entre eux, qui ont des chapeaux canotiers et des parapluies, descendent du petit escalier et saluent le concierge.

« Il n'y a plus personne là-haut ? leur demande-t-il. Vous avez fermé ? »

« Ça c'est la Sûreté Générale. Et si ce mot n'a pas le sens simpliste que la foule lui donne en l'appliquant à la police, sa portée n'est que plus profonde ici. Elle est secrète par la forme et par l'esprit, ramassée et insinuante, discrète et réfléchie. Elle tient la France avec quelques hommes intelligents assis dans des bureaux tristes, seize vieilles automobiles et

deux ou trois centaines de garçons en veston, qui savent rendre loquace l'apéritif et aiment les coups durs. La Préfecture est préventive, la Sûreté attentive. La force de la première c'est l'intimidation, celle de la seconde, son goût des mathématiques.

■ ■ ■

Le contrôleur général des recherches reçut le dossier Boulard sans joie. Le jour où le dossier avait été constitué, le secrétaire du commissariat de la rue Jules-Joffrin n'avait pu mettre dans la chemise de carton rose qu'une feuille, le rapport de l'agent Boulard qui avait trouvé le taxi abandonné, et, tout naturellement, il avait écrit au crayon bleu sur la couverture : Boulard. Ainsi ce dossier qui grossissait chaque jour, qui tenait péniblement, maintenant, dans une serviette, gardait-il, contre toute logique, mais comme un hommage inattendu à l'humour, le nom de cet obscur et inconscient gardien de la paix.

Le contrôleur s'attendait à ce qu'il considérât comme une mésaventure. Il avait suivi l'enquête, il savait que la Préfecture s'y était cassé le nez, et reprendre l'affaire dans ces conditions devait nuire dans tous les cas au lustre de ses services ou à leurs bons rapports avec leurs collègues du boulevard du Palais. Par ailleurs, pourtant, le mystère l'intéressait en soi. Le passionnant de ce problème était que seule l'inconnue Sandra était précise, les données restant vagues et confuses. Il feuilletait du bout des doigts les rapports épinglés par liasses. Police municipale, brigade spéciale, laboratoires.

« Est-ce que l'affaire se promènera aussi dans tous mes services ? » pensait-il. Et il évaluait ses forces. Ses trois sections principales : la première avec les crimes et les stupéfians, les grosses affaires de droit commun ; la seconde réservée aux faux monnayeurs et aux voleurs internationaux ; la troisième aux pickpockets, aux délits de « voie publique ». Et sa section financière, et sa section de jeux, et ses services de l'étranger, de l'espionnage, le mystérieux et célèbre 2^e bureau. Et les brigades mobiles de province.

Systématique, il suivit la règle. Son intuition lui conseillait de mettre tout de suite le 2^e bureau en action. Il fit pourtant appeler le chef de la première section : Lemage. Il lui tendit le dossier sans lever la tête.

« Voilà. Tâchez de faire ce que vous pourrez. C'est une affaire mal partie et pourtant ceux de la grande maison y ont mis du leur. Si vous avez besoin de vos camarades des autres sections, demandez-leur directement de vous aider. »

Lemage, avant d'ouvrir le dossier, le connaissait à peu près bien. Lui aussi s'était douté de ce qui l'attendait et s'était tenu au courant. Il fit venir son collaborateur le plus direct : Chevalier, le commissaire des mœurs et des stupéfians.

Chevalier est certainement un des plus remarquables policiers français. D'abord, c'est un type de policier. Il a une manière qui n'appartient qu'à lui, souriante et souple. On dirait qu'il fait de la police en amateur, mais comme ces grands amateurs de tableaux qui font des célébrités et rendent des points aux experts.

Il écouta Lemage et pencha un peu, pour parler, selon sa manie, sa tête vers l'épaule gauche.

« Je vois que cette Sandra part pour le Midi avec son protecteur argentin. Tout le monde le sait. Il y aura, j'imagine, des photographes à la gare. Ce n'est pas sérieux. Pour éviter d'être ridicules, considérons, jusqu'à preuve du contraire, cette femme comme très forte. Il est inadmissible qu'elle laisse donner une telle publicité à ce voyage s'il n'est pas truqué. Ou bien elle cherche à nous éloigner de Paris, à brouiller nos pauvres fils ou bien elle espère nous dépister au moment où elle le voudra ! »

— Vous avez raison. Nous allons lui

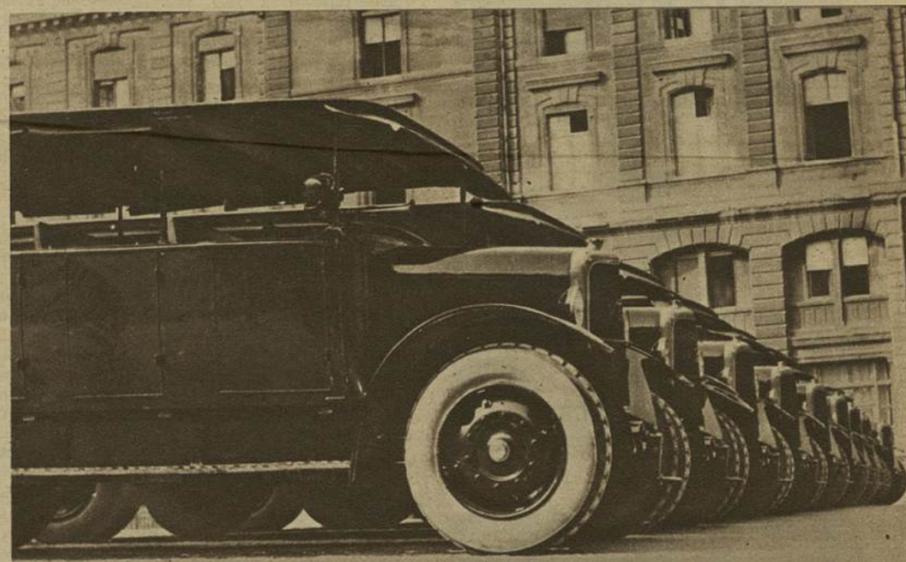
rure sur un pyjama jaune serin. Il consentit à se laisser approcher, répondit de bonne grâce à quelques questions discrètes, opposa aux interrogations précises, un sourire mystérieux. Finalement, tout le monde descendit sur le quai, devant le compartiment, pour boire le chocolat traditionnel, offert sur de longues tables volantes, tout préparé dans des bols de carton. L'arrêt se prolongeait. Roberto, olympien, remonta dans le wagon, portant un bol fumant. Il ouvrit la porte du sleeping, lâcha le bol, poussa un cri, entra brusquement, ressortit, sauta sur le quai.

« Sandra », « Sandra » a disparu, haletait-il. Avec des grognements de rage, les deux inspecteurs se précipitèrent suivis des journalistes. Le compartiment était vide. La portière qui donnait sur la contre-voie était ouverte. Il était trop clair que l'étrange fille était tranquillement descendue par là. Les inspecteurs sautèrent chez le chef de gare. On bloqua en vain les sorties. Personne n'avait vu de femme en manteau de vison, voilée.

« Y avait-il un train à côté du nôtre ? » demanda-t-on.

— Oui, dit le chef, le rapide qui remonte vers Paris. Il est parti quatre minutes après votre arrivée.

Nous sommes joués, grommela un des



Ça, c'est la Préfecture de police, la machine minutieuse, luisante, irrésistible...

mettre aux trousseaux deux inspecteurs, avec le même éclat dont elle entoure son équipée. Mais à part ça...

Les deux hommes se regardèrent et se mirent à rire.

— Compris, dit Chevalier.

Le soir, le départ de l'Argentin et de son amie tint de l'opérette. Il y avait dix photographes à la gare de Lyon et vingt-cinq reporters. Triquet, en knickerbocker, en grands carreaux gris et casquette assortie, éclatait d'importance. Gonzalez et Sandra arrivèrent suivis de quatre porteurs courbés sous le poids de valises jaunes et de sacs à chapeaux vernis. Le diplomate triomphait, mais Sandra se cachait derrière une épaisse voilette, le col de son manteau de vison était relevé et des quatre-vingt-cinq clichés d'elle qui furent pris, aucun ne donna son visage.

Discrètement protégés par un service d'ordre assez strict, ils s'installèrent dans un sleeping réservé : Triquet et quatre autres journalistes arrachèrent à coups de pourboire les compartiments voisins. Au moment où le train allait partir, on vit arriver deux hommes que tout le monde, à coups de sourires et de mots chuchotés, reconnut officiellement : La Sûreté. Ils restèrent dans le couloir, près du sleeping de Sandra. Et le train officiel partit.

Sandra et Roberto s'étaient enfermés dans leur sleeping et, pendant une heure, les reporters tentèrent en vain de voir par l'interstice des stores baissés. Ils finirent par y renoncer, rentrèrent dans leurs compartiments, chacun d'entre eux montant à tour de rôle la garde dans le couloir.

Le jour vint. Le train s'arrêta à Avignon. On vit apparaître des têtes aux yeux bouffis. La porte du sleeping s'ouvrit enfin. Roberto Gonzalez parut, un pardessus à col de four-

policiers. Elle n'a pas eu deux mètres à faire pour monter dans ce train-là. Elle revient vers Paris, à cette heure-ci.

Déjà les journalistes effondrés descendaient leurs valises, à demi vêtus, se précipitaient au télégraphe. Roberto Gonzalez semblait ne rien comprendre à cette extravagante aventure. Personne d'ailleurs ne s'occupait plus de ce fantôme. Les inspecteurs téléphonaient à Paris pour que toutes les gares fussent surveillées.

Le train pour Nice repartit sans ses voyageurs de marque, comme disqualifié.

A l'autre bout de ce même train, dans un compartiment de première classe, Sandra rêvait. Elle était bien descendue à contre-voie avec sa valise, mais elle était aussitôt remontée dans le wagon suivant après avoir retourné son manteau dont l'intérieur était de soie et enlevé sa voilette noire. Elle avait ensuite tranquillement cherché dans les couloirs un compartiment lointain et discret. Elle sourit en elle-même de la facilité avec laquelle elle avait dépisté l'Argentin devenu encombrant, la police et les journalistes. Tous la croyaient repartie pour Paris. Personne ne songerait plus qu'elle pouvait être à Nice. On la chercherait dans toutes les villes de France, sauf dans celle-là.

Sandra aimait l'aventure pour elle-même, par désespoir, par nécessité de vivre sans cesse aux limites de la mort. Sentimentale et sceptique, trop sûre que son cœur la duperait toujours, névrosée et lucide, elle survivait à une sorte de folie. Ardente et desséchée, passionnée et mélancolique, elle s'acharnait, s'exerçait à une cruauté, sans espoir de se distraire. Mais parfois elle avait des mouvements de liberté, des instincts simples la submergeaient. Ainsi, après le tour d'Avignon,



En vain, les journalistes essayèrent de regarder à travers les stores du compartiment...

AU NOM DE LA LOI!

elle se sentit légère et joyeuse. L'obligation où elle avait été de vivre quelques jours, pour sa parade, avec l'insipide Argentin la laissait délivrée et indulgente. Elle regarda dans ce compartiment où elle était, se souvenant qu'elle y avait trouvé un homme, installé dans le coin opposé au sien. C'était un garçon d'une trentaine d'années, du type standard cent mille francs de revenus. Blond, mais pas trop, rembourré aux épaules, mais sans excès, en chemise de soie, mais chaussettes de fil. Il lisait une revue d'automobile. Sandra se mit à lui parler avec cette aisance que donne à certaines femmes la certitude d'être souvent désirées à première vue et toujours quand elles se piquent au jeu. Il répondit sans chaleur, mais sans timidité, où elle vit qu'il n'était ni fat ni sot. Il était le fils d'un banquier et allait passer un mois à Nice. Quand il se présenta : Marcel Broker, elle se mit à hésiter une seconde avant de se fabriquer une personnalité : Germaine Korling, de Vienne, artiste dramatique en vacances.

Ils ne firent aucun projet, ils ne se congratulèrent pas, ils ne décidèrent pas froidement,

sur la bouche et, sous les larges bretelles de sa robe, il lui tenait les épaules à pleines mains. Quand ils sortirent, elle poussa un cri. Il neigeait. Nice était toute blanche. Elle voulait revenir à pied à l'hôtel et, pour ne pas glisser sur le verglas, elle l'avait pris à la taille, comme un patineur de couple. Elle était sûre d'eux et de leur nuit. Mais sur le palier où leurs chambres étaient voisines, il se raidit un peu, lui souleva le bonsoir, se baissa rapidement pour la baiser à l'épaule et rentra dans sa chambre. Dans la sienne, elle resta un long moment immobile à penser. Elle se versa et but un verre de whisky, fit quelques pas avec agitation. A la fin, elle parut se décider, mit son lourd manteau, éteignit et alla frapper à la porte de Marcel. Il n'était pas encore déshabillé.

« Ecoutez, lui dit-elle, je sens que je ne pourrai pas dormir. Je connais une distraction rare. Accompagnez-moi. »

Sans un geste de protestation ni d'étonnement, il prit un pardessus et la suivit.

Le taxi les laissa au coin d'une rue sombre. Elle s'y engagea résolument, frappa à une porte. Un judas s'ouvrit, par lequel elle parle-



Rue des Saussaies, une voûte sans apprêt, la Sûreté générale...



La Préfecture est préventive, sa force c'est l'intimidation...

sportivement, comme il est passé dans l'usage, qu'ils dormiraient ensemble avec un agrément partagé. Pourtant, à l'arrivée à Nice, ils ne songèrent pas à se dire au revoir. Marcel, au porteur, désigna sa valise et celle de Sandra-Germaine. Sur le trottoir, dehors, elle dit, naturellement : « Nous allons au Negresco, n'est-ce pas ? » Et, s'il ne répondit pas tout de suite « Oui », c'est qu'il était en train de prendre, des bras d'une petite marchande aux yeux mauves, son bouquet serré de roses roses.

Ils eurent une soirée délicieuse. Elle lui avait demandé de ne pas s'habiller, feignant de n'aimer ni les dîners de l'hôtel, ni le casino. En réalité, elle préférait, malgré sa confiance et son audace, ne pas trop se produire. Elle avait mis une robe jeune, d'organdi blanc, et elle avait modifié sa coiffure, laissant aller librement sa grande mèche blonde sur une joue, jusqu'au cou, comme une vierge maladroite. Mais ici, ce n'était qu'un effet raffiné. Elle avait enlevé tous ses bijoux, ne gardant qu'une petite étoile de diamant dans les cheveux et elle allait nu-tête.

Ils mangèrent dans un petit restaurant plein de mimosas sur la promenade des Anglais. A la fin, elle lui mangeait des biscuits

menta une minute. Puis elle se retourna pour faire signe à Marcel de s'approcher. La porte était ouverte. En habitée des lieux, elle s'engagea dans un étroit couloir, ouvrit deux portes, descendit quelques marches. Ils arrivèrent à une sorte de salon, seulement meublé de tapis et de coussins. Il y avait aussi contre les murs d'admirables coffres en bois ouvré. Du plafond pendait une lampe à la lumière bleue très douce. Debout au milieu de la pièce, Germaine montra d'un geste qu'il fallait attendre. Alors, immobile, Marcel se sentit pris par l'atmosphère étrange de cette maison. Une odeur à la fois légère et grasse l'enveloppa. Un parfum prodigieux, sans parfum, si pur, si charnel qu'on ne pouvait pas lui donner un qualificatif d'odeur, mais seulement un qualificatif de couleur, un parfum doré. Il tressaillit. Germaine le surveillait.

« Vous comprenez ? » demanda-t-elle.

Il la regarda :

« L'opium, n'est-ce pas ? » répondit-il.

Une tenture s'écarta, une ombre souple pénétra dans la chambre. C'était un Chinois assez mûr, au visage comme poli, d'une couleur exceptionnelle de papier vieilli. Il portait une robe noire à ramages mauves.

Il s'inclina sans sourire. Germaine dit à Marcel qu'il s'appelait Pho et indiqua brièvement au Chinois qu'elle avait amené un ami. Pho, courtois, mais comme indifférent, installa le jeune homme dans des coussins, dans un angle de la pièce. Quand il se releva, Germaine était à l'autre bout de la chambre, debout. Il la rejoignit et ils se mirent à chuchoter, sans gestes.

« C'est un garçon inoffensif, expliqua-t-elle. Il me plaît. J'en fais mon affaire qu'il ne sera pas gênant. Qu'est-ce que tu as reçu ? »

— Cent caisses de drogue de Benarès. Le capitaine les a débarquées à la villa comme d'habitude et je les ai transportées dans la boutique, dans des caisses de savon. Maintenant elles sont dans le caveau.

— Bon. Ne liquide pas trop pour le moment. Laissons se calmer l'orage. Et le reste ?

— Quatre mille fusils sont allés en échange des caisses de confiture dans le yacht. Mais le capitaine hésite à passer en Egypte. Il est ancré à Marseille et attend une confirmation d'Alexandrie.

— Bon. Pas de nouvelle de là-bas.

— Si. Un mot de lui. Il m'annonçait votre arrivée.

— Ça va.

— Puis-je vous demander... Cette police de Paris, cette affaire de René ne vous ont pas trop inquiété ?

— Imbécile, dit Sandra en rejoignant Marcel. Ils fumèrent de longues heures, étendus côte à côte. Ils avaient passé des kimonos lâches, de grosse soie moirée. Marcel faisait un effort terrible pour garder sa lucidité, son contrôle. Germaine, collée contre lui, était tiède et close. Chaque fois qu'il levait les yeux, il voyait le visage de Pho, accroupi loin d'eux qui, à travers les gazes de l'ombre bleue, le fixait, et chaque fois qu'il les baissait, il voyait, échappée de leur masse confondue et reposée, sur un coussin de satin rouge, une jambe nue de Germaine, si parfaite qu'elle paraissait morte.

Chevalier entra avec sa valise dans le bureau du contrôleur général ; Lemage à qui il avait téléphoné l'y attendait.

— Tous les journaux se moquent de nous, dit le contrôleur, la porte à peine refermée.

— Mais chacun se moque aussi de ses confrères, ajouta Lemage.

Chevalier sourit :

— Laissez-les faire. Nous avons le temps pour nous. Ils seront trop heureux de nous demander nos photographies dans quelques jours, pour les publier en première page.

— Ainsi, vous pensez tenir le bon bout, Chevalier. Le commissaire éclata de rire.

— C'est-à-dire qu'il n'y a plus qu'à les laisser se noyer dans l'épuisette.

— Et où allez-vous maintenant.

— Je laisse, d'accord avec Lemage, mûrir l'affaire Goulard pendant trois jours. Pour me changer les idées, je vais vérifier une histoire de drogues à Nice.

— Seul ?

— Non. Puisque la brigade criminelle et ma brigade des stupéfiants marchent ensemble ces jours-ci, j'ai demandé à Lemage de me prêter deux hommes.

Dans le couloir, Lemage demanda :

— Pourquoi tu n'as rien expliqué au contrôleur ? Chevalier haussa les épaules.

— Le résultat seul l'intéresse. Et il chicanerait peut-être un peu le procédé. Quand ce sera fait, il sera trop content pour penser à ça !

Enfoncé dans un fauteuil dans le hall du Negresco, Chevalier vit apparaître Sandra au bout de l'escalier. Avec un frémissement de joie, il la regarda descendre lentement les marches, s'arrêtant près de lui pour interroger le portier.

— M. Broker n'est pas encore descendu ?

— Non, madame. M. Broker achève son bridge, dans le salon du premier.

— Quand il passera, voulez-vous lui dire que je l'attends au " Perroquet " ?

Chevalier la suivit des yeux jusqu'au tambour de la porte. Alors il plia son journal, monta tranquillement jusqu'au troisième, chercha le numéro de la chambre de Sandra.

Il n'y avait personne dans le couloir. Le commissaire prit dans sa poche une clef, ouvrit, entra, referma. Il était dans l'ombre. Et pourtant, il s'arrêta. Il sentait dans la pièce une présence humaine. Il resta cinq secondes collé contre la porte pour habituer ses yeux à l'obscurité. Et alors il distingua près du lit une silhouette confuse, debout. Chevalier sortit son revolver.

— Ne bouge pas ou je tire, dit-il à haute voix. Il y eut de l'autre côté une exclamation étouffée.

— Doucement ! C'est moi, patron, dit l'ombre.

(A suivre.)

Paul BRINGUIER.

Copyright by *Délective* 1930



Dans Nice, un jour exceptionnel de neige... Sandra, couchée sur des coussins, dans la fumerie clandestine du Chinois Pho...

(Sadi Photo)

XXXI. Peut-on échapper à l'identification par les empreintes ?

[Avec cet article se termine la première série du professeur Locard sur les moyens que la Science apporte à la Société pour la défendre contre les criminels. Nous retrouverons bientôt notre éminent collaborateur dans une nouvelle série dont nous ne dirons rien d'autre aujourd'hui qu'elle constituera un important document dans l'histoire de la criminalologie.]

■ ■ ■

A première parade que les malfaiteurs aient employée contre le danger de voir leurs empreintes digitales identifiées a été de mettre des gants. Précaution illusoire, comme je l'ai montré dans la précédente chronique, puisque le gant, gêne considérable, n'est pas une protection absolue contre la formation de l'empreinte. Tant s'en faut.

Mais certains criminels intelligents et instruits ont tenté d'employer d'autres procédés que le port du gant. Je raconterai d'autant plus volontiers leurs exploits ici que tous ont abouti à des échecs.

Une idée ingénieuse — en son principe, — est d'arrêter dans la mesure du possible la transpiration. Si en effet l'empreinte digitale n'est que l'image formée par une succession de gouttelettes de sueur, il suffirait, en principe, d'avoir la main parfaitement sèche pour ne laisser aucune trace en maniant les objets les plus propres à porter des empreintes. Malheureusement pour les inventeurs de cet élégant procédé, les empreintes sont d'autant plus nettes que les mains sont plus sèches.

C'est pour avoir ignoré ces données, je le reconnais, bien spéciales, qu'un très intelligent malfaiteur se fit prendre dans les conditions que voici :

Dans une Université, on avait volé au laboratoire de chimie un certain nombre d'objets et de réactifs. Il s'agissait de substances coûteuses mais non d'un usage courant, et il y avait toute raison de croire que le détournement n'avait pu être commis que par un homme au courant de la valeur de ces objets et de ces réactifs. Les soupçons se portèrent donc sur les étudiants qui fréquentaient le laboratoire. Or il fut établi que l'un d'entre eux, d'ailleurs suspect pour d'autres causes, s'était lavé les mains, au moment où le vol allait être commis, avec du carbonate de soude. On en tira cette conclusion qu'il avait voulu empêcher la formation des empreintes digitales.

En réalité la précaution était tout à fait inopérante. On fit, au Laboratoire de police de Lyon, des recherches très simples à ce sujet. Quatre des préparateurs se lavèrent les mains au carbonate de soude en solution froide, puis en solution chaude. Après lavage en solution froide, l'empreinte était plus nette qu'avant le lavage. Après le lavage en solution chaude, l'empreinte était très légèrement modifiée dans une des expériences ; elle ne l'était nullement dans les trois autres. Le rapport d'expertise concluait : « Le lavage au carbonate de soude mérite qu'on en demande l'explication. Mais si l'inculpé a employé cette précaution avec l'espoir de ne pas laisser de traces, il a fait montre d'une fâcheuse ignorance de la chimie biologique, et aussi d'une ignorance beaucoup plus explicable de la technique policière. »

Un autre moyen, plus usuel, et peut-être moins radicalement mauvais, consiste dans l'usage des crêtes. On arrête un individu qui a toutes les raisons du monde de n'être pas rassuré. Il sait que si on l'amène au Laboratoire ses dessins digitaux risquent fort d'être reconnus comme fâcheusement semblables aux traces qu'il a pu laisser en divers endroits. Mais il est bien rare qu'un individu arrêté soit mené au Laboratoire directement. Il va séjourner dans un poste. Il va passer la nuit au dépôt. Il va faire un voyage peu hâtif avec les gendarmes ou avec les inspecteurs de la brigade mobile. Il profitera alors des instants de solitude et de l'oisiveté que lui ménage le destin. Et, patiemment, pendant de nombreuses minutes, pendant des heures quelquefois, il frotera le bout de ses doigts contre son pantalon. Manœuvre peu efficace mais non douloureuse.

S'il a du courage, il frotera, non plus contre de l'étoffe, mais contre le mur de sa cellule, doucement et lentement, pour ne pas faire saigner, et ne pas produire des plaies qui attireraient, bien mal à propos, l'attention. Après quelques heures de cet exercice, les crêtes papillaires présentent un assez notable degré d'usure.

Dans ces conditions, l'empreinte obtenue offrira le même aspect que celle d'un terrassier ou d'un colporteur. On aura l'impression qu'il s'agit non pas d'un apache, mais d'un ouvrier présentant ce qu'on appelle le durillon en surface. A une condition cependant, c'est que l'opération ait porté sur tous les doigts, et non pas seulement sur trois ou quatre doigts de la main droite, comme il arrive quelquefois.

Il ne faut tout de même pas supposer les policiers assez naïfs pour se contenter de ce qu'il y a de rassurant dans cet aspect général. Même avec

le durillon en surface, ou avec son imitation produite par l'usure des crêtes, l'identification reste toujours possible, si elle est un peu plus difficile.

Et d'ailleurs, une solution très simple s'offre dans tous les cas. On attend 24 heures, et on reprend les empreintes. Dans l'intervalle, on aura surveillé le personnage pour contrôler s'il se livre à des manœuvres de frottement. Au bout d'un jour, de deux au plus, le dessin digital a repris toute sa netteté primitive.

Quelques criminels vont plus loin que le simple frottement. Un des plus distingués parmi les collaborateurs du professeur Ottolenghi, directeur de la Scuola di Polizia de Rome, M. Gasti, a publié tout récemment une très curieuse histoire dont voici le résumé.

Un individu avait été arrêté un nombre considérable de fois par la police italienne pour vol ou tentative de vol. Il donnait chaque fois un nom différent : Camova, Pressi, Stingler. Mais chaque fois il était identifié par ses empreintes. Un jour il fut arrêté, de nouveau, à Pordenone. Mais cette fois, ses dessins digitaux présentaient une curieuse particularité : ils étaient constellés de points blancs présentant de un demi à un millimètre carré, et qui interrompaient la plupart des crêtes. Cependant il s'agissait bien du Fischer qui avait donné déjà tant de faux noms et qui avait été si souvent identifié et condamné. Le type général

aurait pu les mener loin dans les fouilles au fichier dactyloscopique. Mais les détectives anglais n'eurent pas une seconde d'hésitation. Il ne faudrait d'ailleurs pas être très fort pour confondre un orteil et un pouce. La plaisanterie coûta cher au joyeux cambrioleur.

Comment démontrer l'identité de deux empreintes

Le détective a devant lui une empreinte trouvée sur les lieux du crime et l'empreinte du suspect ou de l'inculpé. Comment va-t-il identifier ces deux dessins et démontrer, à lui-même d'abord, puis aux juges et aux jurés, que ces deux dessins proviennent d'une seule et même personne.

On peut poser ceci en principe : la tentative d'identification peut être faite avec l'empreinte originale ; mais le travail définitif ne doit être fait que sur des agrandissements photographiques. Encore est-ce à cause des nécessités économiques, et pour cette raison seulement, qu'on doit se dispenser très souvent d'opérer dès le début sur des clichés. Car, d'une part, les recherches sont beaucoup plus difficiles et plus fatigantes sur les pièces originales. Et, d'autre part, on risque de détériorer et de perdre des traces fragiles que rien, en cas d'accident, ne pourra restituer.

J'ai fait construire pour l'usage du Laboratoire de police de Lyon, des porte-objets destinés à



M. Grangeversannes, chef du Service photographique au Laboratoire de police technique de Lyon.

Tout dessin digital est constitué, on le sait, par une série de crêtes plus ou moins recourbées. Mais ces crêtes ne forment jamais des lignes parfaitement constituées. Elles présentent, en grand nombre, des anomalies telles que coupures, arrêts ou bifurcations. Et ce sont là précisément ce que Vucetich, le grand dactyloscope argentin, a appelé les « points caractéristiques ». En voici la nomenclature, telle qu'elle a été fixée dès 1891 par Forgeot, à Lyon. On peut voir :

- 1° Des naissances de lignes de formes variées : tantôt il y a simplement interruption de la ligne, tantôt interruption avec couture, tantôt naissances de lignes entre deux crêtes qui s'écartent, tantôt naissance d'une série de lignes le long d'une courbure, tantôt formation d'une petite ligne qui cesse aussitôt, tantôt naissance d'une ligne au milieu d'un centre de figure.
- 2° Des bifurcations ou même des trifurcations.
- 3° Des dédoublements en anneaux.
- 4° Des points intercalaires disposés soit entre les lignes, soit dans la coupure d'une ligne.

Le travail de l'identificateur consiste essentiellement dans la recherche et le repérage de ces points caractéristiques.

C'est ici un point capital de la technique dactyloscopique. Il ne suffit nullement qu'un repère se trouve en même place sur les deux dessins à identifier, si leurs caractères ne sont pas identiques. Et de même, la présence successive de deux points de repère, deux interruptions par exemple, sur une même crête ou sur deux crêtes voisines, n'a de valeur qu'autant que la distance qui sépare les deux repères est identiquement la même sur les deux dessins comparés.

Cette exigence appelle un tempérament. Si, comme l'a fait Stockis, on appuie la face palmaire d'une phalange sur une plaque de verre, on observe le doigt par transparence, et qu'on le torde en sens divers, on voit les crêtes et les sillons se déformer, s'allonger, se contracter, modifier leurs rapports réciproques. D'où le principe que les empreintes ne sont strictement comparables que lorsqu'elles ont été prises en même position.

Un très bon moyen, non constant, mais beaucoup plus fréquent qu'on n'imagine, d'identification des empreintes digitales est l'étude des cicatrices. Leurs dimensions, leurs rapports avec les crêtes qu'elles coupent ou qu'elles déforment donnent les meilleures indications et les plus évidentes.

En moyenne, le dessin complet d'un bout de doigt comporte une centaine de points de repère. Mais, naturellement, les empreintes digitales trouvées sur les lieux du crime ne sont à peu près jamais des dessins complets, ce sont des fragments. On trouvera quelquefois soixante à quatre-vingts points, souvent vingt à trente, beaucoup plus souvent une douzaine.

Pour me résumer, si l'identification de deux empreintes est très difficile, pour ne pas dire impossible quand elle est tentée par des amateurs non préparés par des études techniques préalables, elle est pour les professionnels des laboratoires et des services d'identité un moyen facile et sûr d'aider à découvrir les criminels comme à justifier les innocents.

La dactyloscopie s'avère ainsi à la fois comme une science exacte et un levier sûr de la Justice. Elle est un des premiers et des plus importants éléments de la lutte de la Science contre le Crime.

Edmond LOCARD,
Directeur du Laboratoire
de police technique de Lyon.



Empreintes digitales discernables malgré le lavage préalable des doigts.

de l'empreinte restait discernable malgré le piqué extraordinaire. Mais Fischer niait avec énergie, et affirmait, — ce qui était d'ailleurs défendable, — qu'un expert n'a pas le droit d'avoir la conscience en repos quand il identifie une empreinte par son type général, sans pouvoir procéder au repérage d'un nombre suffisant de points caractéristiques. Le juge en tomba d'accord, et désigna comme expert Falco, qui est, lui aussi, un des collaborateurs du professeur Ottolenghi.

L'expertise établit que, malgré la présence de quarante-cinq petites cicatrices, l'empreinte de l'un des pouces était identifiable avec certitude. Les empreintes des autres doigts avaient une vingtaine de détériorations chacune. Fischer avait même poussé le luxe jusqu'à se faire des cicatrices en piqueté sur les phalanges, c'est-à-dire sur les avant-dernières phalanges.

En examinant les fiches dactyloscopiques de Fischer prises au moment de ses arrestations précédentes, on constata qu'elles offraient déjà des cicatrices du même genre, mais moins marquées. Falco envisagea même la possibilité de quelque maladie de peau. Mais la surveillance exercée à la prison permit de constater que Fischer, pour ne pas être reconnu, se déchirait l'épiderme des doigts avec la pointe d'une aiguille. Quand il était pris ayant les

faciliter et à rendre moins périlleuses les manipulations des objets porteurs d'empreintes. Ainsi, pour les morceaux de verre, nous avons une sorte de petit chevalet ; pour les verres et les bouteilles, deux modèles de pinces, dont l'une serre à la fois le bord libre et le fond du verre, et dont l'autre pénètre d'une part le goulot et immobilise de l'autre le cul de bouteille. Ce sont des pis-aller. Il faut reconnaître d'ailleurs que les techniciens entraînés manient pendant des années les pièces portant des empreintes sans avoir un accident sur la conscience. Mais il suffit qu'un tel dégât irrémédiable soit possible pour affirmer que la seule méthode raisonnable est de photographier d'abord toutes les empreintes à étudier et de ne travailler que sur ces photographies. Je ne dis pas sur des agrandissements.

L'identification se fait d'abord par la détermination du type général. Si l'on a pas affaire à un très petit fragment, on regarde avant tout si le dessin est de même sorte. Mais cela n'est pas toujours possible. Ce n'est même pas souvent possible. Car, dans un fragment même étendu, il peut manquer précisément ce qui détermine le type. Rien ne ressemble tant à une boucle qu'une moitié de boucle jumelée. Un centre de verticille ovoïde peut sembler appartenir aussi bien à une boucle. Ce sont des choses qui rebutent

Pince spéciale
tenant un verre

avec
empreintes
digitales.

doigts intacts, il donnait son nom véritable ; quand il était arrêté après avoir eu le temps de se lacérer l'épiderme, il donnait un faux nom. On voit qu'en définitive tant de précautions furent inutiles.

Ajouterai-je, pour être complet, qu'un facétieux londonien avait imaginé, pour dérouter la police, d'imprimer au milieu d'une armoire à glace l'empreinte de son gros orteil, pensant que les détectives prendraient cette trace pour celle d'un pouce, ce qui

le novice, et qu'il est nécessaire de ne jamais perdre de vue.

Une similitude plus essentielle, parce que celle-là peut toujours être aperçue du premier coup d'œil, est celle de la largeur et de l'espacement des crêtes.

Une trace où les crêtes sont fines et serrées ne s'identifiera jamais, quelle que soit la similitude du dessin, avec une empreinte à crêtes larges et espacées. Encore ne faut-il pas se laisser tromper par l'empatement dû au colorant ou à l'encre.

Mais l'essentiel pour l'identification est la recherche dans les deux dessins comparés des points caractéristiques ou repères. Ceci est une question essentielle et sur laquelle je suis obligé d'insister.



Chevalet pour tenir les morceaux de verre portant des empreintes.

Révélation du Secret de l'Influence Personnelle

Méthode simple que tout le monde peut employer pour développer les puissances de magnétisme personnel, mémoire, concentration et force de volonté, et pour corriger les habitudes indésirables, au moyen de la science merveilleuse de la suggestion. Livre de 80 pages qui décrit en détail cette méthode unique et étude psycho-analytique du caractère, envoyés GRATUITS à quiconque écrira immédiatement.

« La merveilleuse puissance de l'Influence Personnelle, du Magnétisme, de la Fascination, du Contrôle de l'Esprit, qu'on appelle comme on voudra, peut être sûrement acquise par le premier venu, quels que soient son peu d'attrait naturel et le peu de succès qu'il ait eu », dit M. Elmer E. Knowles, auteur du nouveau livre intitulé : « La Clef du Développement des Forces Intérieures ». Ce livre dévoile des faits aussi nombreux qu'étonnants concernant les pratiques des Yogis hindous et expose un système unique



M. Martin Goldhardt

en son genre pour le développement du Magnétisme Personnel, des Puissances Hypnotiques et Télépathiques, de la Mémoire, de la Concentration, de la Force de Volonté et pour la correction d'habitudes indésirables, au moyen de la merveilleuse science de la Suggestion.

Monsieur Martin Goldhardt écrit : « Le succès que j'ai obtenu par l'étude du système Knowles me porte à croire que cette méthode contribue plus que tout autre à l'avancement de l'individu ». Ce livre répandu gratuitement sur une vaste échelle est riche en reproductions photographiques démontrant comment ces forces invisibles sont utilisées dans le monde entier, et comment des milliers de gens ont développé certaines puissances, de la possession desquelles ils étaient loin de se douter. La distribution gratuite de 10.000 exemplaires a été confiée à une grande Institution de Bruxelles et un exemplaire sera envoyé franco à quiconque en fera la demande.

Outre la distribution gratuite du livre, il sera également envoyé, à toute personne qui écrira immédiatement, une étude de son caractère. Cette étude, préparée par le Prof. Knowles, comptera de 400 à 500 mots. Si donc vous désirez un exemplaire du livre du Prof. Knowles et une étude de votre caractère, copiez simplement de votre propre écriture les lignes suivantes :

« Je veux le pouvoir de l'esprit, la force et la puissance dans mon regard. Veuillez lire mon caractère et envoyez-moi votre livre. »
Ecrivez très lisiblement votre nom et votre adresse complète (en indiquant Monsieur, Madame ou Mademoiselle, et adressez la lettre à **PSYCHOLOGY FOUNDATION, S. A.** Distribution gratuite (Dept. 361 B, N° 18, rue de Londres, Bruxelles, Belgique. Si vous voulez, vous pouvez joindre à votre lettre 3 francs français, en timbres de votre pays, pour payer les frais d'affranchissement, etc. Assurez-vous que votre lettre est suffisamment affranchie. L'affranchissement pour la Belgique est de fr. 1.50.



CHIENS DE TOUTES RACES
de garde, de police jeunes et adultes spécialement dressés, CHIENS DE LIXE ministère, d'appartement, GRANDS DANES, CHIENS DE CHASSE, d'arrêt et courants, TERRIERS de toutes races etc. Toutes races, tous âges.
Vente avec faculté d'échange, garantie un an contre mortalité, expédition dans le monde entier.
SELECT KENNEL à BERGHEM, BRUXELLES (Belgique) - Tél. 604-71



GRATIS... j'envoie mon CATALOGUE ILLUSTRÉ
ACCORDÉONS
PHONOGRAPHES et tous instruments de musique
FACILITE DE PAIEMENT
Francis CAMPANELI A 27, Bd. Brémarchais Paris (4^e)

400 FRANCS par quinzaine ss quitt emploi. Partout. T. sérieux. Facile Chez Soi. Ecrire Etablissements FUSEAU, 11 à Marseille.

SOMMER - DETECTIVE
donne consultation gratuite pour enquête, surveillance, recherches
5. Rue Etienne-Marcel

L. GEORGES "LAS DES DETECTIVES"
Ex-inspecteur de la Sûreté (Région)
20, rue de Paradis - Provence 86-03
Enquêtes - Recherches - Preuves pour divorce
Missions délicates - Prix modérés

MONDIALE POLICE
ex-inspecteurs police judiciaire et de sûreté. Renseignements. Enquêtes. Surveillances. Filatures, etc. Tous pays. Divorces. Procès. Prix modérés. Prédiction 47, rue de Maubeuge; actuellement, 6, Boulevard Saint-Denis. Téléphone Botzaris 30-74, de 9 à 19 h. et Dim. 9 à 12 h.

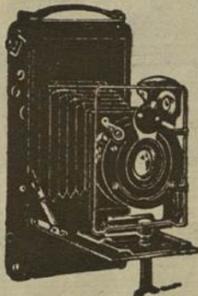
AVIS
Le Détective ASHELBE
reçoit tous les jours de 4 à 7 heures.
34, rue La Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

Un bon conseil! Emportez en Voyage UN APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE

de votre choix
Vous en rapporterez de superbes photographies qui fixeront pour vous et vos amis d'inoubliables souvenirs

2 Appareils deux Chefs-d'œuvre

15 MOIS DE CREDIT



Appareil Folding Format 6 1/2 x 9

Appareil pratique pour les amateurs les plus exigeants. Permettant l'emploi de pellicules et possédant une optique extra-lumineuse. Il répond à tout ce qu'on demande grâce à son objectif Anastigmat F.6.3 Hermagis. Beau gainage, soufflet peau. Viseur clair tournant et viseur iconométrique, 2 écrous de pied, obturateur faisant la pose, la 1/2 pose et l'instantané du 25^e au 100^e de seconde.

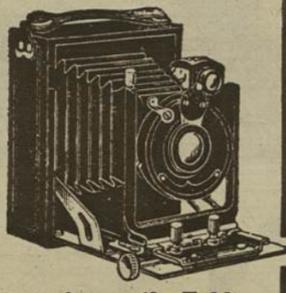
Prix 395 francs
Payable 26 francs par mois
31 francs à la livraison

de la FABRICATION FRANÇAISE

avec OBJECTIF ANASTIGMAT "HERMAGIS" une des meilleures marques connues

Un appareil photographique pour être parfait doit posséder en tout premier lieu une bonne optique, car c'est d'elle que dépendent les résultats que l'on veut obtenir.

Le plus réputé des objectifs connus à ce jour pour donner satisfaction à tous points de vue est l'objectif : ANASTIGMAT "HERMAGIS". Tous les amateurs connaissent bien les belles photographies réalisées avec un appareil muni d'un objectif



Appareil Folding à plaques 9 x 12

Pour Cartes postales, Portraits, Paysages, etc.

Permettant l'emploi soit de plaques soit de pellicules en blocs-films au gré de l'opérateur. Gainage et fabrication soignées. Chariot à pinces, porte objectif en U. Mise au point par crémaillère, grand viseur clair tournant, 2 écrous de pied, objectif Anastigmat F.6.3 Hermagis, obturateur permettant la pose, la 1/2 pose et l'instantané du 25^e au 100^e de seconde. Livré avec 3 châssis.

Prix 365 francs
Payable 24 francs par mois
29 francs à la livraison

Anastigmat : elles sont plus nettes et tous les détails sont plus vigoureux. Jamais de déception avec cet objectif qui réunit toutes les perfections.

L'Appareil choisi est livrable immédiatement aux conditions ci-dessous

BON pour un Catalogue gratuit

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
Ville _____ Dépt _____

Découper ce bon et l'envoyer à

BULLETIN DE COMMANDE

Veillez m'adresser l'appareil Folding au prix de _____ frs que je paierai à raison de 15 traites mensuelles de _____ frs, la 1^{re} à la réception de l'envoi. Au comptant avec 10 o/o d'escompte. Les frais d'expédition sont à ma charge et je paierai 1 fr. par quittance pour frais d'encaissement.

Indiquer le prix de l'appareil et la mensualité. Découper ce Bulletin et l'envoyer à

L'ECONOMIE PRATIQUE, 15, RUE D'ENGHIEN, PARIS (X)

Concours 1^{er} quinzaine Octobre. Carrière DE L'ETAT

active, Toute la France. Nombreuses places. Aucun diplôme exigé. Instruction primaire suffit. Age : 25 à 30 ans. Renseignements gratuits par l'École Spéciale d'Administration, 4, r. Férou, Paris-6^e.



MAGNETISME AVEC SECRET

qui donne la Clef du Succès en Amour, Affaires, pour vaincre la Timidité et atténuer la Fortune. Beauté, Volonté, Force, Bonheur et Richesse. Cours de 3 parties. Succès garantis. Expédition en suite c. remb. Ecr. : Professeur SORDELLI, Boîte postale 7, NICE (France)
Joindre 1 fr. 50 en timbres pour la réponse.

SPIRITE HINDOU
Consultez le Spirite, Psychiâtre, Occultiste Hindou, renommé du monde entier, sur ce qui concerne votre avenir. Il vous conseillera, apaisera tous vos soucis. 14, rue de Tilsitt (Etoile), 10 à 13 et 16 à 20 h. Carnot 49-61.

VOYANTE
Voulez-vous être forts, vaincre et réussir ? Consultez la célèbre et extraordinaire inspirée (diplômée) qui voit le présent, l'avenir. Vous serez utilement conseillés, guidés et vos inquiétudes disparaîtront. Thérèse GIRARD, 78, Av. des Ternes, Paris (17^e) cour. 3^e étage de 1 h. à 7 h.

AVENIR
Mme Benard, 18, boul. Edgard-Quinet, Paris, voit tout, assure réussite en tout. Fixe date événements 1931 mois par mois. Facilité mariage d'après prénoms. Ecrire (envoi date de naissance et 20 francs).

M^{me} SÉVILLE VOYANTE. RÉUSSITE EN TOUT
100, rue St-Lazare, PARIS (9^e). - Cartomancie, graphologie, médium, reçoit L. E. J., de 10 h. à 19 h., jeudis exceptés. - Par correspondance 15 fr.

MAIGRIR

entièrement pour être mince et distinguée, ou à volonté de l'endroit voulu. Très facile à suivre. Effets rapides et durables. Raffermit les chairs - Sans rien avaler - Le seul sans danger, absolument garanti.
Ecrivez en citant ce journal à : Stella Golden, 47, B^e Chapelle, Paris-10^e, qui vous fera connaître GRATUITEMENT le moyen.

MARIAGES sérieux, honorables. FOTER FRANÇAIS, 15, rue Blazy, Juvisy-sur-Orge (S.-et-O.).

FOYER ET FAMILLE
Œuvre recommandée pour Mariages honorables toutes situations, rien à payer. 8, r. Pierre-Chausson.

MARIAGES honorables riches et p. t. situations M^{me} TELLIER, 4, r. de Chantilly (très sérieux)

MARIAGES pour toutes situations de 2 à 6 h. Mme CARLIS, 52, r. N-D. de Lorette

6 FRANCS par pièce à Agents et Copies d'adresses. pay. direct, par nous 2 sex. 11e année. Ecr. Ets D. T. Sertis, Lyon.

A VENDRE

Mobilier Louis XV provençal comprenant : Une superbe armoire, une bonnetière, une grande table et 4 chaises

Le tout 10.000 francs.
Ecrire ou voir le matin de 9 h. à 12 h. H. Dellong, 7, rue Mechain.

M^{me} PRÉVOST Avenir prédit. Conseils. Date juste. Prix modérés. 37, r. N-D. de Nazareth. Pl. Républ. Id cour à dr. 3^e et. Pas les Mrs.

Préparez CHEZ VOUS votre BREVET élémentaire ou supérieur

en suivant les LEÇONS PAR CORRESPONDANCE

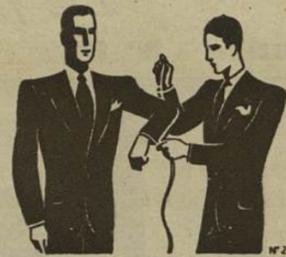
ÉCOLES PIGIER

Ces leçons données par des Professeurs spécialisés comprennent une direction de travail, des conseils et des corrections spécialement adaptés à votre cas.

Notice et renseignements sont envoyés gratuitement. Adressez la présente annonce revêtue de vos nom et adresse, en soulignant le Brevet que vous désirez préparer, aux ÉCOLES PIGIER - PARIS-1^{er}

NOM _____
Adresse _____ Département _____

SOCIÉTÉ ANONYME DES PUBLICATIONS « ZED »
R. C. Seine n° 237.040 B.



HABILLEZ - VOUS

SUR MESURE AVEC
10 MOIS DE CREDIT
CHEZ UN BON TAILLEUR
WILLIAMS
4, Rue du PONCEAU
juste à la sortie du métro RÉAUMUR
ouvert de 9 à 20^h le Dimanche matin

Actuellement Semaine - Réclame, chaque visiteur reçoit un superbe briquet

75 FR PAR MOIS SANS RIEN VERSER D'AVANCE

vous pouvez avoir, pour
12 VERSEMENTS DE 75 fr.
notre
CHRONOMÈTRE "CO-RE" en OR
Mouvement de précision
Spiral Bréguet
Au comptant... 850 fr.
Catalogue général N° 32
franco sur demande adressée au
COMPTOIR RÉAUMUR
78, r. Réaumur - Paris-2^e

UN NEZ PARFAIT

est chose facile à obtenir. Le modèle Trados N° 25, breveté en France, refait rapidement, confortablement, d'une façon permanente, sans douleur et à la maison, tous les nez disgraciés. C'est le seul dispositif breveté, sûr et garanti, qui vous donnera un nez parfait. Plus de 100.000 personnes satisfaites. Recommandé depuis des années par les médecins, 48 ans d'expérience dans la fabrication des redresseurs de nez.
Modèle 25 jr pour enfants.

Demandez une notice explicative, qui vous dira comment obtenir un nez parfait, ainsi que des attestations.
M. TRILETY, SPÉCIALISTE,
Dép. F. 236 Rex House, 45, Hatton Garden, LONDRES E. C. 1.

2000 PHONOGRAPHES POSTÉS DE T.S.F. GRATUITS



DONNÉS AU CHOIX
à titre de propagande, pour lancer cette grande marque, à toute personne qui répondra exactement à notre question et se conformera à nos conditions



Quel est ce proverbe :
QUI CASSE LES V. LES P.
Remplacez les points par des lettres. Envoyez d'urgence votre réponse en découpant cette annonce. Joindre une enveloppe timbrée portant votre adresse à **FABRIQUE de PHONOS et T. S. F.** (Service 244) 38, Rue du Vieux-Pont-de-Sèvres **BILLANCOURT (Seine)**

Le plus fort tirage des illustrés du Monde

3^e Année - N° 98

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

11 Septembre 1930

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

Enterrée vivante ?...



(Photo Détective)

Baehl, le lad de Maisons-Laffitte, qui s'est accusé d'avoir assassiné sa fillette, l'a-t-il enterrée vivante dans le Parc de la ville des pur-sang ? (Lire en page 3 le reportage de Gilbert Rougerie.)

Aux pages 4 et 5 : MARSEILLE-LA-ROUGE par Henri Danjou.